



FÊTE DES TRAVAILLEURS

Appel au respect des recommandations
du dialogue social

Le monde entier a célébré hier la fête des travailleurs. En marge d'un défilé organisé Place de la liberté, à Brazzaville, la Confédération syndicale des travailleurs du Congo a rappelé au gouvernement la nécessité de prendre en compte les recommandations de la dernière session du Comité national du dialogue social, notamment le règlement définitif des rappels de solde d'activité dus à plusieurs entreprises liquidées. Les employés de nombreuses entreprises étatiques, paraétatiques et privées ont pris part à ce défilé du 1er mai malgré une pluie battante.

Page 9



AFRIQUE-MOYEN ORIENT

Plusieurs pays frappent
à la porte des Brics

Les drapeaux des pays membres des Brics./DR

Les Etats membres des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) entendent s'ouvrir, à l'issue de leur quinzième sommet prévu en juin prochain, à d'autres pays d'Afrique et du Moyen-Orient désireux d'intégrer cette coalition. Selon l'ambassadeur sud-africain auprès

des Brics, Anil Sookal, treize pays ont officiellement déposé leurs demandes d'adhésion au sein du groupe d'économies émergentes. Il s'agit de l'Égypte, de l'Algérie et du Nigeria déjà membres des Brics-MNA, du Soudan et du Zimbabwe, de l'Iran et de l'Arabie saoudite. Page 7

CHALLENGE STARTUP BASSIN DU CONGO

Un Congolais lauréat
du premier prix

Le jeune congolais, Luvick Otoka Eyenget, a remporté, le 28 avril à Brazzaville, le premier prix du Challenge start-up Bassin du Congo, grâce à son projet innovant, notamment un appareil détecteur de fuite de gaz, dénommé « Kéba na gaz ».

« Nous avons présenté le projet qui est le premier détecteur de fuite de gaz africain. Le but est de prévenir les fuites de gaz à l'origine d'incendies et drames dans les ménages », a-t-il expliqué.

Page 3



Le jeune lauréat recevant son prix/Adiac

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Rapprochement en vue entre le Congo
et la Guinée

La République du Congo et la Guinée souhaitent renforcer leurs relations dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. En séjour de travail à Brazzaville, le ministre guinéen des Transports, des Postes, des Technologies de l'information et de la Communication, Evita Oma Honorato, a salué les efforts du Congo dans la promotion du numérique.



Les deux parties lors des échanges/Adiac

« Je salue l'effort que fournit le gouvernement congolais afin de propulser le numérique, ce

qui se marie, d'ailleurs, avec la vision de mon pays », a-t-il dit à l'issue d'un échange avec son homologue congolais, Léon Juste Ibombo. Page 5

ÉDITORIAL

Urgence libyenne

Page 2

ÉDITORIAL

Urgence libyenne

À l'issue de son entretien, le 26 avril, à Pointe-Noire, avec le président Denis Sassou N'Guesso, l'envoyé spécial des États-Unis en Libye s'est montré préoccupé. Richard Norland a notamment indiqué, au sujet de ce dossier sensible pour lequel son pays s'investit aux côtés d'autres facilitateurs comme les Nations unies et l'Union africaine (UA), combien il devient urgent d'accélérer le processus de convocation du dialogue national inclusif en vue des élections générales apaisées.

La mission du comité de haut niveau de l'UA que conduit le chef de l'État congolais bénéficie ainsi du soutien réitéré des plus hautes autorités américaines désireuses de voir enfin la Libye sortir du chaos qui dure depuis plus de dix ans. D'après le diplomate américain, si tout indique qu'un consensus se consolide entre les forces politiques et sociales libyennes pour sortir de l'impasse actuelle, les violences qui s'amplifient au Soudan rendent la situation encore plus complexe dans une grande partie de l'Afrique.

Ajouter à ces conflits les pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger soumis aux pressions de nombreux groupes terroristes, la situation à l'Est de la République démocratique du Congo et en République centrafricaine, pays frontaliers du Soudan, il en résulte une instabilité généralisée contre laquelle la communauté internationale doit agir de manière concertée. Le ballet diplomatique dont Brazzaville constitue la tête de pont au cœur de l'Afrique centrale fonde sa légitimité dans l'impérieuse nécessité de mutualiser les efforts de paix pour le bien de tous.

En l'espace de deux semaines, la rivalité au sommet de l'Etat soudanais a jeté des milliers de civils sur les routes, aggravant le sort déjà bien fragile des réfugiés sur le continent. Au regard de ce tableau alarmant, sans rien exagérer, l'on peut dire qu'il y a péril en la demeure.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Un guide méthodologique en cours d'élaboration

Lors d'un atelier de restitution, animé le 28 avril par une équipe de l'Initiative développement, des membres de la société civile et du ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier ont été informés de l'élaboration d'un guide méthodologique qui permettra de concevoir un schéma départemental d'aménagement du territoire (Sdat).



Les participants à l'atelier/Adiac

Le document servira à accompagner le Congo dans la structuration d'un aménagement du territoire participatif, coordonné et concerté. Sa mise en œuvre a été testée dans le département du Pool, particulièrement dans le district de Mindouli. C'est un moyen d'installer la décentralisation administrative, un mode de gouvernance qui consiste à mettre les collectivités locales aux avant-postes de la conception du développement local et d'une bonne politique d'aménagement du territoire. Selon le conseiller du ministre de l'Aménagement

du territoire, Antoine Goma, l'élaboration de ce guide s'inscrit dans la droite ligne de la lettre d'intention portant sur l'établissement d'un partenariat de long terme visant la réalisation du Plan d'investissement de la stratégie nationale Redd. Notons que cet atelier a été ouvert par le directeur de cabinet du ministre en charge de l'Aménagement du territoire, Zacharie Mokemo, en présence de certains partenaires du Congo en la matière.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obas, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INNOVATION

Un jeune congolais lauréat du prix « challenge start-up Bassin du Congo »

Le startupeur Luvick Otoka Eyenget a obtenu le premier prix challenge start-up Bassin du Congo, le 28 avril, décerné dans le cadre de la septième édition du salon Osiane. Il a été distingué pour son projet innovant « Kéba na gaz », un appareil détecteur de fuite de gaz.

L'édition 2023 du Salon international de la technologie et de l'innovation de l'Afrique centrale (Osiane) a baissé ses rideaux, le 28 avril, à Brazzaville, après quatre jours d'échanges autour du thème « Innovons pour progresser ». La remise du prix « Challenge start-up Bassin du Congo » a constitué l'un des faits marquants de l'évènement qui a réuni plus de 1500 acteurs du numérique.

En effet, le promoteur du Laboratoire d'innovation technologique et d'intelligence artificielle (Litia), Luvick Otoka Eyenget, a séduit le jury du « Challenge start-up du Bassin du Congo » pour non seulement l'originalité de sa création, mais également, pour la viabilité du projet. « Nous avons présenté le projet de «Kéba na gaz» qui est le premier détecteur de fuite de gaz africain. Il s'agit de prévenir les fuites de gaz à l'origine d'incendie et drame dans les ménages », a expliqué ce jeune créateur. La start-up Tilia, à ce jour, a

présenté au moins cinq prototypes de détecteur de gaz : le premier modèle de « Kéba na gaz » est celui qui a été présenté lors de cette édition 2023. Ce prototype émet des sons bips pour interpeller les membres du ménage une fois que le gaz est détecté. Son inventeur vient d'engager la procédure d'obtention de la certification auprès de l'Agence congolaise de la qualité et de normalisation. Les quatre autres présentent leurs originalités ; chaque appareil étant équipé de batterie incorporée et capable de renseigner sur la température ambiante dans la cuisine, l'humidité et le taux de gaz en circulation dans la pièce.

Le lauréat a reçu un chèque de 10 000 dollars américains (5,9 millions FCFA) et une formation à Las Vegas, aux États-Unis. « Un autre modèle connecté à internet permet, lorsque les parents sont à l'extérieur de la maison, de recevoir des SMS d'alerte sur la fuite de gaz. Un troisième modèle, aussi



Le ministre posant avec les jeunes innovateurs/Adiac

connecté à internet, aide à la localisation de la maison, alerte les sapeurs-pompiers ou les parents. Le tout dernier modèle est équipé de technologie robotique à même de fermer la bouteille de gaz en cas de fuite pour éviter l'incendie », a indiqué Luvick Otoka Eyenget.

L'exposition sur ces créations et la mobilisation des acteurs du numérique, des autorités congolaises et des partenaires au développement ont renforcé le rayonnement du sa-

lon Osiane, a commenté Luc Missidimbazi, le dirigeant de l'organisation non gouvernementale Pratic et co-organisateur du salon avec l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques. Deux autres prix, précisons-le, ont été attribués à une start-up gabonaise, Yubile technologie, de Holden Opolo Mbany (qui a reçu 4000 dollars) et à une autre de la République démocratique du Congo, basée à Lubumbashi, Johedi, de Josué Tshilumba, qui a bénéficié

de 1000 dollars.

Placée sous le haut patronage du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, la septième édition d'Osiane « Kumissa » a bénéficié de l'appui du gouvernement congolais. L'évènement correspond à l'engagement politique des autorités qui ont beaucoup investi dans le secteur depuis ces dernières années, a lancé le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Bon vent d'Asie?

À l'heure où la diplomatie internationale n'en finit pas de balbutier, sur le conflit russo-ukrainien peut-être que l'espoir d'une solution négociée viendra d'Asie. Initiatrice d'un plan de paix en douze points dévoilé en février dernier, la Chine ne faiblit pas dans sa volonté d'obtenir une trêve entre Kiev et Moscou.

Dans le contexte extrêmement tendu de l'annonce de cette offre de paix, les chancelleries en Europe et aux États-Unis étaient restées dubitatives, voire sceptiques. En partie du fait de la position officielle de Beijing dont le vœu de neutralité revendiqué sur ce conflit est diversement commenté.

Pour une bonne partie de l'opinion internationale, la Chine n'ayant pas condamné « l'opération spéciale » du Kremlin en Ukraine est jugée trop proche de la Russie pour

jouer les médiateurs impartiaux. Mais l'Empire du milieu estime, pour sa part, qu'il n'y a pas et il n'y aura pas de solution militaire à cette guerre qui dure depuis plus d'un an et désarticule les circuits de l'économie mondiale en plus de rendre le climat international volatil.

Le 26 avril, pour montrer que son pays n'a pas abandonné son projet de rapprocher les vues entre les deux belligérants, Xi Jinping a échangé par téléphone avec son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky. Le président chinois l'avait promis lors de sa rencontre avec le chef de l'Etat russe, Vladimir Poutine, à Moscou, mi-mars. Cette fois, les réactions à la conversation téléphonique entre les deux dirigeants ont été globalement positives.

À Washington, Berlin et Paris notamment, on estime qu'une initiative de paix dans le moment

présent est la bienvenue, à condition d'être juste et équitable. A vrai dire, le problème de fond auquel la Chine sera confrontée dans la mise en œuvre éventuelle de son plan de paix est sans doute celui de l'équité. Dans la situation actuelle, pour Moscou, au même titre que la Crimée passée sous son giron en 2014, les quatre territoires annexés en septembre dernier seraient devenus sa propriété inviolable. Kiev est de son côté déterminé à en reprendre le contrôle coûte que coûte.

Peut-être que quand toutes les cartes seront posées sur la table et le médiateur mis en confiance par les deux ennemis, ce souffle de paix venant de Chine aidera à érafler le rideau de fer qui se dresse à nouveau insidieusement entre l'Est et l'Ouest. Mais comme les raisons de s'égratigner et de se détester ne manquent pas chez les « Grands », la question se pose de

savoir si les enjeux stratégiques qui sont continuellement au cœur des politiques extérieures de ces derniers ne constituent pas l'obstacle le plus difficile à franchir par Beijing.

Pourtant, et c'est ici que nous prenons une bonne pause dans cet exposé, du côté de Kiev comme du côté de Moscou, sans doute même de celui de nombreux « adhérents » des deux camps opposés, la belle expression de la langue de Molière datant du siècle des Lumières, encore moyennement audible pour l'instant, fait son petit bonhomme de chemin : de guerre lasse ! Pour s'en convaincre, regardez attentivement la mise de ceux qui se battent sur le terrain, ou se gargarisent dans les médias. Ils vous le disent sans l'avouer : de guerre lasse ! Car toutes les guerres lassent.

Gankama N'Siah

DÉVELOPPEMENT

La diaspora de France veut réaliser des projets au Congo

Le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrants de France (Forim) et le Collectif des élus pour une nouvelle Afrique (Céna) ont exprimé, le 28 avril à Brazzaville, au Centre de prospective pour le développement (Ceprod), leur intention de développer quelques projets socio-économiques au Congo afin de contribuer à son développement.



Les membres du Ceprod posant avec leurs partenaires/Adiac

Plusieurs projets d'intérêt public à mettre en œuvre ont été évoqués lors de la rencontre présidée par Jean Eric Djenjda Itoua, référent-conseil du Ceprod. Le premier projet débattu a porté sur l'adduction d'eau potable dans le département des Plateaux, au Nord du Congo, une zone dont l'accès à l'eau potable reste encore un réel problème. Les modalités de développement dudit projet n'ont pas été déclinées mais l'on retient qu'il sera conduit par le Conseil départemental des Plateaux avec l'appui technique du Forim, sur financement de l'Agence française de

l'eau, a indiqué le représentant de ce forum, Grégoire Kounga. Une réunion en mode virtuel est prévue dans un bref délai pour définir les contours du projet ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. Le Ceprod et ses partenaires ont, ensuite, débattu de la relance de l'étude sur le projet de transformation du mangoustan et du letchi en jus, avec l'appui du Centre d'expérimentation et techniques appliquées de Rennes, en France, qui sera exécuté dans le département du Pool. « Une mission des responsables de la coopérative Agri-Pool que dirige la députée de Boko, Ma-

rie Jeanne Kouloumbou, se rendra à Rennes au mois d'octobre aux fins de préparer son lancement », a précisé le Ceprod dans un communiqué.

En dernier lieu, les deux parties ont discuté de la relance de la signature imminente d'un éventuel partenariat conventionné avec le Céna, destiné à un appui en faveur des élus locaux nationaux. L'échange avec les représentants de ces deux organisations de la diaspora a eu lieu en présence d'Antoinette Kébi et de Didier Ngalebaye, tous deux membres du Ceprod.

Firmin Oyé

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le PAM organise un atelier sur les leçons apprises du projet Pro manioc

L'atelier qui cible plusieurs groupements de producteurs agricoles vise à partager les leçons de la mise en œuvre du projet Pro manioc d'une durée de trente-deux mois.

L'objectif principal de l'atelier est d'identifier les expériences tirées du projet Pro manioc qui devraient être activement prises en compte dans les projets futurs et déterminer la façon de maintenir les forces et de surmonter les faiblesses.

De manière spécifique, les discussions sur les leçons apprises visent à identifier les éléments suivants : présenter les résultats des activités du projet Pro manioc ainsi que ceux de l'évaluation intermédiaire ; identifier les éléments qui ont bien fonctionné dans le cadre de ce projet afin de les reproduire dans les projets futurs, le cas échéant ; identifier les éléments qui n'ont pas bien fonctionné en vue d'améliorer la planification, les processus et la communication du projet, ce qui permettra aux projets futurs de bénéficier des avantages apportés. « En 2020, la crise sanitaire nous a montré la fragilité des chaînes d'approvisionnement nationales et nous a rappelé la nécessité de renforcer les filières vivrières locales affirmées dans le Plan national de développement », a expliqué le directeur pays adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM), Sidi-Mohamed.

Il a, par ailleurs, souligné que c'est dans ce contexte que l'Union européenne leur a confié l'exécution du projet Pro manioc d'un budget de près d'un milliard FCFA, permettant d'étendre et

de renforcer l'action, en appui aux objectifs du gouvernement en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire.

En 2019, rappelons-le, le PAM a entrepris le renforcement des capacités techniques d'une vingtaine d'artisans soudeurs, fraiseurs, ferronniers, fabricants d'outils et petits équipements agricoles d'ateliers de la Bouenza, du Niari et de Brazzaville. Les équipements montés ont ensuite servi de support à la formation de quelques groupes de transformateurs de la Bouenza et du Pool sur les nouvelles technologies pour la transformation du manioc.

Les résultats et objectifs spécifiques attendus sont, entre autres, de structurer et de renforcer les capacités techniques de cinquante groupements composés de dix transformateurs chacun pour un total de cinq cents bénéficiaires, en tenant compte de la participation des femmes productrices ; soutenir la mécanisation artisanale des itinéraires techniques par l'implication de cent cinquante artisans et ouvriers locaux fournisseurs des équipements des chaînes de production des dérivés du manioc ; favoriser les échanges entre producteurs des dérivés du manioc ainsi que de haricot et les commerçants par l'organisation de trois foires agricoles ; promouvoir les nouveaux produits dérivés du manioc à travers des distributions à cinq mille élèves (cantines scolaires) et sept mille personnes vulnérables dans les centres urbains, et sensibiliser les consommateurs au potentiel de substitution et de complémentarité de ces dérivés à des produits finis à base de céréales.

Guillaume Ondze



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)



AMI N° 001-2023/MATIER/DGGT-CEP

« Projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I »

Secteur : « transport »

1. La République du Congo a reçu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) afin de couvrir le coût du Projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville, Phase I », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à l'« Audit comptable et financier du projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville, Phase I, pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et clôture du projet ».

2. L'auditeur est chargé de formuler une opinion sur les états financiers de chaque exercice en se fondant sur une vérification faite, conformément aux normes internationales d'audit édictées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) ou aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques fixées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) ou encore aux normes d'audit nationales.

3. La Cellule d'exécution des Projets en partenariat multilatéral logée à la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommée « Organe d'Exécution » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de la sélection fondée sur les Qualifications de Consultants (QC) telle que décrite dans les Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9 heures à 14 heures.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 24 mai 2023 à 12 heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « AMI N° 001-2023/MATIER/DGGT-CEP / Sélection de Consultants-Firmes) Audit comptable et financier du projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville, Phase I, pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et clôture du projet ».

À l'attention de Monsieur BATOUNGUIDIO, Coordonnateur du Projet,
Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI
(Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO),
5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU à Brazzaville, République du Congo
E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 28 avril 2023

Le Coordonnateur,
[signé]

BATOUNGUIDIO.-

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Congo et la Guinée équatoriale entendent renforcer leurs liens

Après avoir séjourné pendant quelques jours à Brazzaville, dans le cadre du salon Osiane, le ministre guinéen des Transports, des Postes, des Technologies de l'information et de la Communication (TIC), Evita Oma Honorato, a été reçu le week-end dernier par son homologue congolais, Léon Juste Ibombo. Au cœur des échanges, la nécessité de renforcer leurs liens d'amitié dans le secteur des TIC.

« Je suis heureux d'avoir été invité par mon frère, le ministre des Télécommunications, à la séance d'Osiane au Congo- Brazzaville. Je tiens à le féliciter pour la réussite d'un tel événement qui a pu réunir près de deux mille jeunes fascinés par le numérique. Aussi, je salue l'effort que fournit le gouvernement congolais afin de propulser le numérique, ce qui se marie, d'ailleurs, avec la vision de mon pays ... », a indiqué le ministre guinéen, Evita Oma Honorato.

Il a également souligné qu'il était nécessaire que les deux pays travaillent main dans la main, afin de mieux collaborer et impulser un souffle nouveau aux relations bilatérales qu'ils entretiennent. A ce propos, la Guinée équatoriale a mis en marche un centre de haut niveau dans la technologie digitale et numérique. Ecole panafricaine, ce centre offre aux

étudiants congolais la possibilité d'y aller pour se former gratuitement.

« Ce centre situé à Oyola est un lieu où l'on peut former ces jeunes gens passionnés

de l'économie numérique et de l'innovation. Cette possibilité est donc ouverte à tous les étudiants. Pour les intéresser, ils devront canaliser leurs demandes à travers le ministre

en charge des Télécommunications », a-t-il expliqué.

« Je crois qu'à l'avenir nous allons faire beaucoup de choses et la coopération Sud-Sud va se renforcer. A comp-

ter de cet événement et de cette rencontre, les consultations mutuelles seront fréquentes. Nous allons travailler ensemble dans le partage d'informations et d'expériences, en vue de casser les barrières qui peuvent y avoir dans la sous-région Cémac », a ajouté le ministre guinéen en charge des TIC.

Le ministre Ibombo, quant à lui, s'est réjoui de la visite de son homologue et des échanges qu'ils ont pu avoir, en vue de développer le secteur des télécommunications à travers plusieurs collaborations. « S'agissant de la coopération entre nos deux pays en matière des TIC, nous avons deux projets à réaliser; notamment le projet d'interopérabilité à travers le Mobile money et celui du centre de formation d'Oyola. Ce sont là des pistes qui nous aideront à renforcer notre coopération », a-t-il déclaré.



Les deux parties lors des échanges/Adiac

Gloria Imelda Lossele

PME

«Les Vendredis de l'entreprise» s'ouvrent aux porteurs de projets

«Les Vendredis de l'entreprise», cadre d'échange entre porteurs de projet, entrepreneurs, investisseurs, patronat et pouvoirs publics, ont été officiellement lancés le 28 avril, à Brazzaville, par la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo.

Plus de deux cents participants ont pris part à la toute première édition des «Vendredis de l'entreprise» sur le thème « Etat des lieux des très petites, petites et moyennes entreprises au Congo ». Saluant l'engouement suscité par cette initiative, Jacqueline Lydia Mikolo a déclaré: « vous allez contribuer à murir la réflexion pour que nous puissions améliorer l'écosystème des petites et moyennes entreprises. Ici, c'est le secteur public qui vient recueillir vos recommandations, vos propositions afin d'améliorer l'accompagnement des micros, très petites, petites et moyennes entreprises ».

Les entrepreneurs, porteurs de projets et autres acteurs auxquels la ministre en charge des PME a demandé de faire des «Vendredis de l'entreprise» un rendez-vous à ne pas manquer ont accueilli l'initiative avec satisfaction. « «Les Vendredis de l'entreprise» sont un cadre pouvant nous permettre de faire entendre notre voix concernant, entre autres, les défis que nous avons relevés en entrepreneuriat », a fait savoir Thristan Loundou, un jeune entrepreneur qui dirige Sab-Agro, une PME évoluant dans l'agrobusiness.

«Les Vendredis de l'entreprise», organisés par le ministère des PME et de l'Artisanat, à travers son organe technique, la direction générale des PME, avec la contribution des administrations partenaires, est une rencontre qui aura lieu une fois le mois dans les départements du pays pour ne laisser aucun porteur de projet au bord de la route.

Après la première édition, les porteurs de projets, les promoteurs d'entreprise, les organisations patronales vont donc faire en sorte que cette initiative soit un rendez-vous mensuel à ne pas manquer pour échanger sur les problématiques liées à l'entrepreneuriat.

Rominique Makaya



Échange entre la ministre en charge des PME et les entrepreneurs

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université catholique du Congo ouvrira ses portes en 2023

En séjour de travail à Pointe-Noire, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a visité, le 27 avril, en présence de quelques membres du gouvernement, les travaux de construction de l'Université catholique du Congo basée à Liambou, dans le département du Kouilou.

Le chef du gouvernement a, en effet, visité les différents compartiments abritant la Faculté des sciences et technologies, les dortoirs et les autres pavillons achevés à plus de 80%. Bâtie sur une superficie de 10 hectares, l'université de Liambou accueillera 250 étudiants dès la rentrée académique 2023-2024, sur les 800 attendus. « Si Dieu le veut, nous voulons ouvrir notre université le 9 octobre 2023. Nous commencerons avec la Faculté des sciences et technologies dans un premier temps. C'est une université qui appartient à l'Eglise, pour le moment nous ne pouvons pas encore dire le nombre de facultés ou d'instituts qui vont la constituer. Elle pourra s'étendre sur plusieurs campus en dehors de Pointe-Noire », a expliqué le président de l'Association des fondateurs de l'université catholique du Congo, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga.



Le Premier ministre posant avec les ouvriers / Primature

gouvernement et l'Eglise catholique du Congo, l'Université de Liambou sera le premier établissement d'enseignement supérieur du genre installé à proximité du département de Pointe-Noire. Son ouverture permettra de répondre à la problématique de la migration des bacheliers de la ville océane et de ses environs vers Brazzaville. Il s'agira aussi de lutter contre le décrochage scolaire car la plupart des bacheliers sont confrontés aux problèmes de logement et de transport. La

première pierre des travaux de construction de cette université, financée par un consortium pétrolier de l'exploitation de Mocho-Nord, à savoir Total Energies, Chevron et la Société nationale des pétroles du Congo, a été posée le 11 décembre 2015 par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Et le gouvernement y a injecté quelque 18 millions de dollars, selon Mgr Ildevert Mathurin Mouanga.

« Je pense que c'est une bonne chose, c'est une attention très

particulière du gouvernement, notamment du président de la République vers la population, surtout les plus jeunes pour leur offrir une formation de qualité, une alternative de formation », a conclu l'évêque de Kinkala, département du Pool. Interrogée sur la particularité de cet établissement, la ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, a rappelé que la multiplication d'universités dans le pays répond à la volonté politique consistant à

rapprocher l'offre des formations de la population. Le but étant de disposer des cadres propices pour l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire national. « L'université est ouverte aux étudiants nationaux ou étrangers qui vont être sélectionnés sur la base des critères de l'excellence. Le capital humain a de la valeur et pour cela, ce sont les meilleurs étudiants qui seront formés dans cet établissement pour le plus grand bonheur de notre pays », a précisé la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Après la visite de l'université, le Premier ministre et sa suite ont scruté, en présence du directeur général d'Energie électrique du Congo, les installations de cette société de service public devant permettre de rendre pérenne l'alimentation de l'université et des alentours de Hinda.

Parfait Wilfried Douniama

CONCOURS D'ENTRÉE À LA POLICE ET À LA GENDARMERIE NATIONALE

Le colonel Jean Bernard Okoko Esseau inspecte les différents sites

Le directeur général de l'administration et des ressources humaines de la police nationale (DGRH), le colonel Jean Bernard Okoko Esseau, accompagné du colonel Arthur Kiba, a effectué, du 24 au 29 avril, sur instruction du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mbolou, une descente dans les différents centres du pays, destinés à la collecte des dossiers d'inscription aux concours d'entrée à la police et à la gendarmerie nationale.



Le DGRH visitant les centres de collecte de dossiers/Adiac

Déterminé à veiller sur l'effectivité de l'opération de collecte des dossiers des candidats aux concours d'entrée à la police et à la gendarmerie, et également à projeter les modalités d'organisation desdits concours, le DGRH, à travers ses descentes dans les départements, a inspecté quelques établissements scolaires. Objectif : répertorier, avec les autorités locales, ceux qui remplissent les conditions pour abriter les épreuves de ces concours, prévus en date du 28 mai prochain sur toute l'étendue du territoire national.

A chacun de son passage, le chef de centre procédait à un compte rendu verbal avant de donner le modus operandi et les statistiques. Sur place, les candidats qui y étaient pour déposer leur dossier se sont dit satisfaits du travail abattu sur le terrain. « Nous sommes très contents du fait que le gouvernement a résolu de donner la chance à tous les jeunes congolais aptes, âgés de 18 à 25 ans, au plus détenteur d'un diplôme de baccalauréat, de tenter leur chance. Tout se passe normalement », a déclaré l'un des candidats.

Pour le colonel de police, Jean Bernard Okoko Esseau, ce concours se déroulera dans les conditions optimales, sans distinction, estimant qu'il n'y a pas de raison qu'un candidat qui s'est bien distingué par sa manière de rendre ne soit pas pris en compte.

A noter que sous peu, un comité d'organisation sera mis en place et le gouvernement mettra tout en œuvre pour le bon déroulement de ces concours d'entrée à la police et à la gendarmerie nationale.

Guillaume Ondze

CONGO-RUSSIE

L'Université Marien-Ngouabi et l'Université pédagogique d'Etat de Voronej désormais liées

L'Université Marien-Ngouabi (UMNG) et l'Université pédagogique d'état de Voronej (UPEV), en Russie, ont signé, le 26 avril à Brazzaville, une convention de coopération afin de promouvoir une collaboration scientifique pour accroître les activités d'enseignement et de recherche.

Dans le cadre de la mobilité, la convention signée prévoit, entre autres, l'échange d'enseignants, de chercheurs, de personnel administratif, d'étudiants de niveau master et doctorat, la préparation de thèse de doctorat en co-direction ou co-tutelle, l'organisation conjointe de stages, de conférences et symposiums, la réalisation de projets communs de recherche ainsi que l'échange de publications académiques et de documents scientifiques.

L'intérêt d'un travail de recherche a pour but d'observer, d'expliquer, d'interpréter, de découvrir de nouvelles relations entre les faits et, après vérification, de reconstituer une réalité afin de donner une portée universelle à ces faits étudiés. Il implique généralement de développer une thèse et de proposer des arguments qui la soutiennent.

« La signature de cette convention est le premier pas d'une coopération efficace entre nos deux universités et nous permettra de passer aux actions concrètes. Nous partageons notre expérience avec les étudiants, les professeurs et les autres universités », a développé Serguei Ivanovitch Filonenko, recteur de l'UPEV.

L'UPEV est un des plus anciens établissements d'enseignement supérieur de Russie. Elle est fondée en 1931 sur la base de la faculté pédagogique de l'Université de Voronej.

« Cette convention de coopération favorisera plus l'insertion professionnelle et (...) le développement de notre pays », a commenté Gontran Ondzotto, président de l'UMNG. Fondée en 1971 et autrefois appelée Université de Brazzaville, elle est créée à partir des différents établissements de la Fondation de l'enseignement supérieur en Afrique centrale présents à Brazzaville. Elle fut rebaptisée UMNG, le 28 juillet 1977, en hommage au président Marien Ngouabi.

Fortuné Ibara

BRICS

Plusieurs pays africains souhaitent rejoindre la coalition

En marge de leur quinzième sommet prévu en début juin, les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) pourraient s'élargir, au regard de la manifestation de plusieurs pays africains et du Moyen-Orient à vouloir les rejoindre.

L'ambassadeur sud-africain au sein des Brics, Anil Sookal, a récemment annoncé, lors d'une interview, que treize pays avaient officiellement déposé des demandes d'adhésion au groupe d'économies émergentes. A en croire ses propos, la question de l'élargissement des Brics sera au cœur des débats pendant le prochain sommet de l'organisation qui se tiendra les 2 et 3 juin de l'année en cours, au Cap, en Afrique du Sud.

Pour l'instant, quelques noms des pays africains

désireux de rejoindre les Brics ont été dévoilés. Il s'agit de l'Algérie, de l'Égypte, du Nigeria déjà membre des Brics-MNA, du Soudan et du Zimbabwe. On note également l'Iran et l'Arabie saoudite. Depuis leur création, les Brics se veulent un concurrent de poids face au système financier international. En 2014, l'organisation lançait sa propre banque de développement.

En dépit d'une économie cumulée représentant près de 31,5% du produit intérieur brut mondial et

une démographie de 3,2 milliards d'habitants, les Brics ne disposent que de 15% des droits de vote à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international. Depuis plusieurs années, l'organisation réclame donc un rôle plus important dans les organes de gouvernance mondiale et le passage à un ordre multipolaire.

Ainsi, l'élargissement de ce regroupement pourrait intrinsèquement changer sa dynamique et sans nul doute, remodeler le paysage économique mondial.

Il sera, en outre, l'occasion de renforcer l'importance de l'alliance économique des pays en développement sur la scène internationale.

Toutefois, à en croire certains analystes financiers, l'idée de Brics+ pourrait représenter pour les nations membres une forme de dilution de leur influence, notamment face à la Chine qui a un produit intérieur brut deux fois supérieur à celui des quatre autres pays réunis, soulevant la question de la possible domination de l'empire du

milieu au sein du groupe.

Notons que le groupe des Brics a pris la forme d'une conférence diplomatique à part entière, donnant lieu à un sommet par an, qui a lieu à tour de rôle dans chacun des États membres. Le but de ces rencontres est d'affirmer la place majeure de ces pays sur la scène internationale et de mettre en scène leur poids économique et politique, en particulier au regard d'autres États ou groupes d'États comme les États-Unis, l'Union européenne.

Merveille Jessica Atipo

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Des communautés sensibilisées à la gratuité des services

En rapport avec la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, célébrée le 25 avril sur le thème « Il est temps de parvenir à zéro cas de paludisme : investir, innover, mettre en œuvre », les organisations non gouvernementales Catholic relief service (CRS) et Club jeunesse infrastructures et développement (CJID), ont sensibilisé, en partenariat avec le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), des Brazzavillois à la gratuité des services dans les formations sanitaires.

La réunion communautaire s'est tenue au Centre de santé intégré (CSI) de Kinsoundi, dans l'arrondissement 1, Makélékélé. Elle a permis aux organisateurs de sensibiliser les usagers aux médicaments et intrants de la gratuité du paludisme financés par le projet Fonds mondial et d'échanger sur les services de santé concernés. Les objectifs spécifiques étant d'encourager les femmes enceintes et les enfants de moins de 14 ans à fréquenter les CSI bénéficiaires du projet ; sensibiliser les habitants de Kinsoundi, leaders d'opinion, responsables des quartiers et autres aux médicaments, intrants et services concernés par cette gratuité.

Le délégué général du CJID, Mérols Diabankana Diabs, a rappelé que chaque année, près de 250 millions de personnes sont affectées par le paludisme. La plupart des cas de décès dus à cette pandémie surviennent en Afrique subsaharienne, où cette maladie



Mérols Diabankana Diabs sensibilisant les participants DR

fait aussi sérieusement obstacle au développement économique et social. On estime à plus de 12 milliards la perte du produit intérieur brut due au paludisme, alors qu'une fraction de cette somme suffirait à le maîtriser.

« La plupart de cas de paludisme en Afrique subsaharienne sont dus au *Plasmodium falciparum*, la forme la plus grave car potentiellement mortelle

de la maladie. Cette région héberge aussi les espèces de moustiques les plus efficaces, et donc mortels, qui transmettent la maladie. De nombreux pays africains étaient, en outre, privés des infrastructures et des ressources nécessaires pour organiser des campagnes antipaludiques durables et peu d'entre eux ont donc bénéficié des efforts déployés de longue date pour éradi-

quer le paludisme », a-t-il précisé.

Selon Mérols Diabankana Diabs, dans certaines zones les parasites du paludisme échappent à la détection par les tests de diagnostic rapide, représentant une menace notable pour le diagnostic et le traitement précoces de la maladie. Citant les autres menaces pour la lutte contre le paludisme sur le continent africain, il a parlé de la résis-

tance croissante des parasites aux schémas thérapeutiques antipaludiques et une espèce de moustiques invasive qui s'adapte facilement aux environnements urbains.

Pour marquer cette Journée mondiale du paludisme, le CJID a organisé une sensibilisation par la distribution de flyers dans les formations sanitaires de Ngassa, Raymond Poaty, 18 Mamba, Diata.

Créé en décembre 2003, le CJID est une organisation non gouvernementale actrice du développement social et solidaire au profit de la jeunesse, du genre et de la promotion de la santé. Ses domaines d'intervention étant l'encadrement socio-éducatif ; la formation et l'employabilité des jeunes ; l'inclusion sociale et l'insertion ; le développement durable et les activités transversales. Il assure l'appui opérationnel du CRS dans les départements de Brazzaville, de la Lékoumou, des Plateaux et du Pool.

Parfait Wilfried Douniama

ANNONCE D'EMPLOI

ORILINE BUSINESS TELECOM Centre d'appels travaillant pour des entreprises françaises recrute les profils suivants :

■ 4 commerciaux Hommes et Femmes pour vendre des espaces publicitaires par téléphone.

CV et lettre de motivation à adresser par e-mail à drh-cmx@groupevgsmultimedia.fr

■ Un monteur vidéo pour faire le montage de spots de publicité télévisé ainsi que le montage d'émissions de télévision.

CV et lettre de motivation à adresser par e-mail à drh-mtr@groupevgsmultimedia.fr

■ Un Webmaster pour la création de sites internet vitrine et e-commerce de type Wordpress, Prestashop ou Shopify.

CV et lettre de motivation à adresser par e-mail à drh-web@groupevgsmultimedia.fr

■ Une secrétaire ayant une excellente élocution et une orthographe irréprochable.

CV et lettre de motivation à adresser par e-mail à drh-scr@groupevgsmultimedia.fr



Liberté
Créativité
Diversité



06
MAI
2023
PARVIS
16H00

Festival **MBOTE** **BOB**

AVEC

MAD PLUMA | I JAH MAN | TYTY MEUFAPART
PAVY KOMBO | DOC J | BISIÉLO BIA VOUELA...

ENTRÉE LIBRE



FÊTE DU TRAVAIL

Le gouvernement face aux nombreux défis

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, dans une déclaration rendue publique à l'occasion de la fête internationale du travail, le 1er mai, a rappelé de nombreux défis qui attendent encore l'exécutif, en dépit des avancées significatives enregistrées.



Le ministre d'Etat, Firmin Ayessa/Adiac

L'humanité a célébré, le 1er mai, la fête internationale du travail sur le thème « Résilience et travail décent : agir ensemble au sein du monde du travail pour améliorer les conditions de vie et l'inclusion sociale ». Evoquant les défis à relever par le gouvernement, le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, a cité la prise des textes d'application du nouveau statut général de la fonction publique. Ceci après l'adoption par le Parlement et la promulgation par le président de la République de

la loi n°68-2022 du 16 août 2022 portant statut général de la fonction publique. Selon le ministre d'Etat, cette loi marque indubitablement un nouveau départ dans la gestion des ressources humaines de l'Etat et dessine de nouvelles perspectives de carrière pour les fonctionnaires. L'harmonisation de l'âge d'admission à la retraite dans les entreprises et les établissements relevant du code du travail reste également un défi important à relever par l'exécutif, conformément

à une recommandation du Comité national du dialogue social, en sa session du 7 janvier dernier. Le ministre en charge du Travail a, par ailleurs, annoncé la finalisation du code du travail pour lequel son ministère venait de recevoir l'expertise technique de l'Organisation internationale du travail. Ainsi, le projet y relatif sera soumis très prochainement à la commission nationale consultative du travail. « Le ressort clef pour relever tous ces importants défis est, bien évidemment, le dialogue et la concertation avec les organisations professionnelles d'employeurs et les syndicats des travailleurs, car il s'agit d'agir ensemble pour trouver les solutions les plus pertinentes aux problèmes du monde et construire ainsi une société congolaise juste, équitable et résiliente. Le gouvernement veillera à ce que le dialogue social soit au centre de tout engagement à prendre à cet effet, comme l'enjoint, chaque instant, le président de la République », a promis Firmin Ayessa.

Les entreprises invitées à la résilience

Rappelant le contexte actuel marqué par la concurrence

sans merci ainsi que la compétitivité débridée et une mondialisation des économies ignorant les frontières nationales, il a déclaré que le Congo a besoin des entreprises qui font de la résilience et du travail décent leur credo. D'où la nécessité pour elles d'améliorer la gestion prospective et rationnelle de leurs unités de production et une participation plus volontariste, en partenariat avec l'Etat. « Notre pays a également besoin de travailleurs qui intègrent désormais la culture d'entreprise en accordant au travail sa dimension d'activité valorisante de l'homme, d'une part, et d'autre part, en prenant conscience de la convergence de leurs intérêts légitimes avec ceux de l'entreprise, créatrice de l'emploi. Le monde du travail est essentiellement le monde de l'entreprise », a poursuivi le ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale.

C'est ainsi qu'il a appelé les travailleurs à accroître et à améliorer leur productivité par l'acquisition de nouvelles connaissances et la maîtrise des méthodes de travail induites par les progrès tech-

niques. « Quant aux rapports entre travailleurs et employeurs, ils devraient être avoir pour base un esprit de partenariat qui minore les situations conflictuelles inhérentes à toute vie professionnelle. D'où l'importance du dialogue social, condition sine qua non de relations professionnelles sereines, épanouissantes et qui, au bout du compte, permettent une plus grande motivation et une meilleure productivité », a martelé Firmin Ayessa.

S'agissant des avancées enregistrées par le Congo, le ministre a souligné le renforcement du dispositif législatif et la pratique nationale en matière d'emploi, de travail et de sécurité sociale à travers la ratification d'une quinzaine de conventions internationales du travail courant 2021-2022. Il a aussi évoqué le lancement, du 26 au 27 avril dernier, du processus d'adhésion du pays à l'Alliance 8.7, une vaste coalition d'Etats ainsi que de partenaires publics et privés dont l'ambition est d'éradiquer la traite des personnes, l'esclavage moderne, le travail forcé et les pires formes de travail des enfants.

Parfait Wilfried Douniama

La CSTC revient sur les recommandations du dialogue social

A l'occasion de la célébration de la fête du 1er mai, le président de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), Elault Bello Bellard, a rappelé au gouvernement la nécessité de prendre en compte les recommandations formulées lors de la dernière session du Comité national du dialogue social.

Les partenaires sociaux ont notifié au gouvernement que l'évaluation faite des recommandations des précédentes sessions du Comité national du dialogue social n'a pas été satisfaisante. Au nombre de ces recommandations figurent le redémarrage des activités des sociétés ECAir et Nouvel Air Congo ; le règlement définitif des rappels de solde d'activité dus aux enseignants ; le paiement des droits sociaux des ex-travailleurs des entreprises liquidées ou en cours de liquidation ; la remise de la société des pavés du Congo et de la Société des transports publics urbains (mal à l'aise), respectivement aux mairies de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Il y a, par ailleurs, « la poursuite des efforts au niveau du gouvernement pour résoudre les problèmes des travailleurs des établissements publics : la Sopéco, la Cogelo, l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées », a fait savoir Elault Bello Bellard.

La fête du 1er mai 2023 est célébrée sur le thème « La promotion du développement durable, la protection des droits humains, la garantie du droit international et de l'action humanitaire ». Ainsi, la CSTC s'est montrée disposée à accompagner le gouvernement qui a ratifié la convention n°182 sur les pires formes du travail des enfants. « Le gouvernement est désormais

notre partenaire privilégié et avec qui les améliorations au titre de cette année se profilent à l'horizon. Reste qu'il fasse aboutir les actions de renforcement et les recommandations formulées lors de la dernière session ordinaire du Comité national du dialogue social », a déclaré le président de la CSTC, appelant les militants de la structure à faire preuve d'engagement, de détermination syndicale pour l'efficacité de leur organisation. En guise de célébration de cette fête, les travailleurs affiliés à la CSTC ont défilé, place de la gare centrale de Brazzaville, en attendant que les revendications soient résolues.

Rominique Makaya

Un défilé marque l'événement à Brazzaville

A l'appel de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo, des agents des administrations et entreprises tant publiques que privées ont défilé, le 1er mai, à la place de la gare de Brazzaville.



: Le défilé des travailleurs affiliés à la SCTC

Au rythme de la fanfare de l'Eglise kimbanguiste, de nombreux travailleurs ont marqué leur attachement à la fête du 1er mai. En effet, des régies financières aux conducteurs des taxis-motos en passant par des banquiers, des enseignants, des personnels soignants des hôpitaux Blanche-Gomes et de Talangaï, sans oublier les agents des sociétés Averda, Brasco, STPU et autres, les travailleurs ont tenu en haleine le public plus d'une heure. Célébrée cette année sur le thème « Résilience et travail décent : agir ensemble au sein du monde du travail pour améliorer les conditions de vie et l'inclusion sociale », la date du 1er mai représente la contribution sublime des travailleurs du monde entier à la cause du respect des droits fondamentaux au travail, de l'amélioration des conditions de vie et de l'inclusion sociale.

P.W.D.

PRÉSIDENTIELLE 2023

L'Union sacrée prête à offrir un second mandat à Félix Tshisekedi

L'Union sacrée de la nation (USN), plateforme politique et électorale soutenant la candidature de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à la prochaine présidentielle, s'est réunie, le 29 avril, au stade des Martyrs.

L'USN s'est réunie en l'absence de son autorité morale, le président Félix Tshisekedi, en déplacement le même jour à Kisantu, au Kongo Central, où il est allé assister à la messe de requiem en mémoire de l'abbé Joseph Ntemo Nsi, son ancien formateur. Tous les partis et personnalités politiques affiliés à l'USN ont massivement répondu à l'appel avec, pour seul leitmotiv, offrir un second mandat au président Félix Tshisekedi. Pour son premier grand rassemblement populaire à Kinshasa, l'USN n'est pas allée dans la demi-mesure. L'affluence a été bien à la hauteur des espérances, frôlant le débordement dans un stade réputé accueillir 80 000 places.

Appel à l'unité et à la cohésion

C'est dans une hystérie collective à grand renfort des vivats que les membres du présidium, tous de blanc vêtus, ont fait irruption dans l'enceinte du stade, non sans faire un tour d'honneur sous une clameur assourdissante d'un

public visiblement enthousiasmé. « Soyons du bon côté de l'histoire ». Cette thématique de l'événement a guidé, inspiré et orienté les interventions des uns et des autres avec, en toile de fond, l'appel à l'unité nationale. Christophe Mboso Nkodia, Modeste Bahati Lukwebo, Jean Michel Sama Lukonde, Vital Kamerhe, Jean-Pierre Bemba et Augustin Kabuya ont, chacun, dans sa prise de parole, mis une emphase particulière sur la nécessité de faire bloc contre toute velléité de nuisance extérieure, d'où qu'elle vienne. Ils ont appelé leurs compatriotes à l'unité face aux défis sécuritaires et du développement de la République démocratique du Congo (RDC).

Pour le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso, la RDC a plus besoin de l'unité en ce moment où sa souveraineté est mise à rude épreuve. Tout en affirmant qu'il n'y aura pas de dialogue avec l'opposition, il a rassuré quant à la tenue des élections à l'échéance échue pour

offrir un deuxième mandat à Félix Tshisekedi. En outre, il a indiqué que les Congolais de l'USN veulent bâtir un Congo fort et prospère. « Nous sommes unis pour la défense de la patrie et pour une nouvelle gouvernance ayant pour base les résultats et la volonté du peuple », a-t-il indiqué.

Abondant dans le même sens, le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Augustin Kabuya, a appelé au rassemblement des Congolais derrière l'autorité suprême du pays en vue de booster son économie et son développement. Il a fait savoir que les partis politiques membres de l'USN aligneront plusieurs candidats à la députation nationale, aux sénatoriales, aux provinciales et municipales. « L'UDPS se bat pour gérer le plus longtemps possible le pouvoir qu'il détient », a-t-il fait savoir.

Bahati Lukwebo, président du Sénat, de son côté, a révélé que le président Félix-Antoine

Tshisekedi Tshilombo sera le seul candidat à la présidence pour l'AFDC, son parti politique. Pour sa part, le leader du Mouvement de libération du Congo, Jean-Pierre Bemba, s'est apaisé sur les contours du complot international dont la RDC est victime, tout en martelant sur le caractère non négociable de l'intégrité et de la souveraineté nationale. « Soyons unis, car notre unité enverra le message loin pour dire que le Congo est un et que personne ne pourra le diviser », a-t-il déclaré, d'un ton ferme, appelant à une conjugaison d'efforts, au-delà des clivages politiques, afin de sauver la patrie en danger. Auparavant, le ministre de l'Économie nationale, Vital Kamerhe, a informé de la prise en compte, par l'exécutif national, des désidératas de la population concernant la hausse du dollar et des prix des biens de première nécessité. Il a appelé à la conjugaison des efforts afin d'augmenter la production agricole locale de sorte à mieux lutter contre les effets per-

vers de la crise économique. À sept mois des élections générales, la majorité présidentielle vient là d'afficher clairement ses ambitions électorales à travers cette grandiose manifestation qui pose les prémices de la réélection de Félix Tshisekedi. Un message fort envoyé à l'opposition, prise de court, qui appelle déjà à l'organisation d'une marche pacifique dans deux semaines. En rappel, l'USN a été créée pour porter la candidature présidentielle de Félix Tshisekedi qui s'était, d'ores et déjà, prononcé sur ses intentions de briguer un deuxième mandat. La plateforme incarne, en tant que force politique, l'ambition légitime d'amener le pays à faire face à ses différents défis, à garantir sa stabilité ainsi que son développement par la bonne gouvernance. La Police nationale congolaise, ville de Kinshasa, a dressé un bilan de zéro mort et zéro blessé durant cet événement qui a réuni des milliers de personnes.

Alain Diasso

DISPARITION

Le président Félix Tshisekedi rend hommage à l'abbé José Ntemo Nsi

En se rendant personnellement à Kisantu, à 120 km de Kinshasa, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, est allé honorer la mémoire d'un enseignant et un éducateur de notoriété qui l'a reçu comme élève au Collège Notre-Dame de Mbanza-Boma, entre 1977 et 1983.



Le président de la République assistant à la messe de suffrages DR

Décédé à l'âge de 72 ans, l'abbé Joseph Ntemo a passé toute sa vie au service de l'évangélisation et de la formation de l'élite congolaise dans le réseau des écoles catholiques de l'ex Bas-congo. Tout le clergé et toute la notabilité de Kisantu se sont mobilisés pour lui rendre un dernier hommage, le 29 avril. L'abbé Joseph Ntemo Nsi était prêtre du diocèse de la province du Kongo Central, indique la communication présidentielle.

Accueilli par le gouverneur de la province, Guy Bandu, et l'évêque de Kisantu, Mgr Jean Crispin Kimbeni, le président Félix Tshisekedi s'est incliné devant la dépouille de l'illustre disparu exposée dans la cathédrale

Notre-Dame des sept douleurs de Kisantu, puis a assisté à la messe des suffrages qui a précédé la mise en terre au nécropole clergical de Kisantu.

Toutes les personnalités laïques et religieuses présentes à Kisantu ont fait des témoignages élogieux de ce prêtre. Formé à Mbanza-Mboma, au petit séminaire de Lemfu et au Grand séminaire de Mayidi, Joseph Ntemo a été admis à l'ordre presbytéral en 1977. Après avoir exercé son ministère de prêtre séculier comme vicaire et curé des paroisses, l'abbé Joseph a travaillé pour les œuvres de développement. En tant que directeur du bureau diocésain de développement de

Kisantu, il a laissé plusieurs traces indélébiles. À la faveur de sa première visite à Mbanza-Mboma, le président de la République, Félix Tshisekedi, était particulièrement heureux de retrouver l'abbé Ntemo, son ancien recteur ainsi que ses condisciples regroupés au sein de l'Association des anciens élèves du collège Mbanza-Mboma. Dans son homélie, l'évêque de Kisantu a salué « le sens aigu de profonde gratitude du président Félix Tshisekedi et son sens élevé de compassion ». L'abbé Joseph aura bien porté son nom de Ntemo Nsi, « la lumière du pays » dans sa langue natale.

A.L.D.

ENJEUX POLITIQUES

Les priorités du gouvernement Sama Lukonde II

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a rappelé, au détour du séminaire du gouvernement dont il a clôturé les travaux le 26 avril, les domaines prioritaires, apprend-on des services de la communication présidentielle.

Le premier domaine concerne la politique, la justice, l'administration publique, la défense et la sécurité. Le deuxième est lié à l'économie et finances ; le troisième concerne la reconstruction du pays et le dernier porte sur le social. Dans tous ces domaines, qui sont en réalité la synthèse des quinze piliers du gouvernement, le président de la République attend des résultats concrets. Dans son allocution de clôture du forum, le chef de l'État a dit attendre de chacun des membres du gouvernement l'application des recommandations et résolutions issues des deux jours des travaux du séminaire gouvernemental. « Vous pouvez compter sur mon appui pour l'atteinte des objectifs qui vous sont assignés », a dit le président de la République.

Faisant la restitution des deux jours des travaux, le Premier ministre, Jean Michel Sama Lukonde, a affirmé que ce séminaire a été une opportunité pour le gouvernement de se rappeler les objectifs stratégiques qui sous-tendent le programme gouvernemental. Il a été une occasion de passer en revue l'approche de travail du président de la République, de se réapproprier sa vision et d'ouvrir des nouvelles perspectives.

A l'issue des échanges sous la forme d'exposés, chacun des

membres du gouvernement a lu et signé l'acte d'engagement éthique. Loin d'être une formalité protocolaire, la signature de ce document est une obligation légale prévue dans la Constitution du pays, mais aussi, un acte de foi et d'adhésion à la vision du président de la République en matière de bonne gouvernance. Devant le Premier ministre, chaque signataire a déclaré sur l'honneur s'engager à respecter les valeurs fondamentales, la Constitution, les lois et règlements du pays et de se conformer aux termes de l'acte d'engagement éthique des membres du gouvernement. Ainsi, par exemple, en termes des valeurs de service public, chaque ministre a pris l'engagement solennel de « privilégier l'intérêt général ; servir l'État avec sacrifice, abnégation et exemplarité pour atteindre les objectifs assignés au gouvernement ; mobiliser son intelligence et son savoir-faire pour exécuter avec succès les charges ministérielles lui confiées ; manifester son engagement par le dévouement, l'honnêteté, l'intégrité, l'équité, la dignité, l'impartialité et la loyauté dans ses relations avec ses collègues et avec le public. » L'acte d'engagement éthique comporte aussi quelques interdictions dont la divulgation des secrets professionnels.

A.L.D.

AMBASSADE DE LA RDC EN FRANCE

Isabel Machik Tshombe rappelée définitivement au pays

La décision annoncée dans une note de service signée par celui avec qui elle est appelée à faire la remise et reprise met fin à sa mission d'ambassadeur près de la République française, de la Principauté de Monaco et de la Principauté d'Andorre.

Une note de service de l'ambassade de la République démocratique du Congo (RDC) en France signée, le 26 avril 2023, par le chargé d'affaires par intérim, Yves Patrick Lihau Moleli, à l'intention du personnel de cette représentation diplomatique de la RDC indique qu'Isabel Machik Ruth Tshombe a été définitivement rappelée à la Centrale. Selon ce document, cesse donc sa mission d'ambassadeur de la RDC près de la République française, Principauté de Monaco et de la Principauté d'Andorre. « En conséquence, elle ne peut plus engager le pays auprès des autorités françaises ainsi que Principauté de Monaco et de la Principauté d'Andorre », indique ce document.

Plus encore, le signataire de ce document indique avoir été désigné pour procéder à la remise et reprise avec l'ambassadeur rappelée au pays.

Lutundula a finalement eu raison d'Isabel Tshombe ?

Des sources proches de ce dossier rappellent, en effet, un conflit qui a opposé, depuis 2022, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, à l'ambassadeur Isabel Machik Ruth Tshombe. Des documents



Présentation des lettres de créance de l'ambassadeur Tshombe au président Macron

publiés sur les réseaux sociaux ont, en effet, révélé l'opposition de Madame Tshombe aux affections des membres de l'ambassade de la RDC en France qui, selon elle, n'ont pas suivi les textes et les usages en la matière. Il s'en est suivi une affaire de détournement des fonds mis à charge de l'ambassadeur et son rappel à Kinshasa, au mois de janvier

dernier, pour répondre aux questions de la commission de discipline constituée pour enquêter sur cette situation.

Déjà, pour beaucoup, cette affaire a pris l'allure d'un règlement de comptes entre le descendant de Lumumba et la fille Tshombe.

Depuis l'affaire de l'affectation des membres de l'ambassade et du

détournement des fonds jusqu'au rappel à Kinshasa pour répondre aux questions de la commission de discipline constituée, toutes les péripéties ont été mises sur la place publique, à travers les réseaux sociaux. Curieusement, le rappel définitif de l'ambassadeur ne se fait connaître qu'au travers la note du chargé d'affaires par intérim, qui demande à l'ambassadeur de lui remettre les clés, les sceaux et la signature.

Pour ces sources proches de ce dossier, Isabel Tshombe est effectivement passée, depuis le 15 janvier 2023, devant la commission de discipline instituée par le ministre de tutelle. Mais, cette dernière n'a pas pu établir clairement les griefs de détournement des fonds contre l'ambassadeur de la RDC en France, comme l'avait signifié le cabinet du vice-Premier ministre Lutundula. « Sinon, le cabinet du vice-Premier ministre les aurait fuitées, comme il le fait avec tous les documents liés à cette affaire », ont souligné ces sources.

Une nébuleuse qui demande éclairage

Les lois de la République, principalement la Constitution, indiquent, dans son article 81, que c'est le pré-

sident de la République qui relève de leurs fonctions, et le cas échéant, révoque, sur proposition du gouvernement délibérée en Conseil des ministres, notamment les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires. Et l'ordonnance du chef de l'Etat intervenue en la matière doit être contresignée par le Premier ministre.

Dans le cas Tshombe, y a-t-il une ordonnance du chef de l'Etat ? C'est la question qui cherche réponse. Avec ce qui a eu comme fuite de documents au niveau des Affaires étrangères et avec le code numérique aujourd'hui, les services des Affaires étrangères ont préféré faire circuler une note interne de service en vue de mettre cette information à la disposition du grand public. L'opinion pense donc qu'il n'y a pas une décision légale sur ce rappel, soit il y a une note du vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères qui violerait les prescrits de la loi et qui ne pourrait, de ce fait, pas être brandie sur la place publique. Mais, même si un tel document existait, le président de la République et le Premier ministre devraient être mis en copie. C'est donc des questions qui persistent.

Lucien Dianzenza

FÉCOFA

La révolution Mosengo ...

Le bureau du Conseil de la Fédération internationale de football association (Fifa), au cours d'une réunion de travail tenue le 24 avril, à Kinshasa, a pris la décision de nommer un Comité de normalisation à la tête de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), conformément à l'article 8 alinéa 2 des statuts de la Fifa.

La révolution au sein de l'instance faîtière du football congolais est menée par Veron Mosengo Omba, secrétaire général de la Confédération africaine de football association (CAF), accompagné de quelques membres et experts de la Fifa. D'après le site officiel de la Fifa qui livre l'information, le Comité de normalisation prendra fin au plus tard le 30 novembre 2023.

Mais avant, ce comité doit accomplir sa mission : « Il est question pour ce comité de : gérer les affaires courantes de la Fécofa ; veiller à ce que les membres des comités électoraux soient élus par le congrès de la Fécofa en accord avec les nouveaux statuts et le nouveau code électoral de la Fédération approuvés le 15 septembre 2022 ; veiller à ce que l'élection des membres et des affiliés (ligues, districts, etc.) de la Fécofa ait lieu en temps utile ; veiller à ce que l'élection d'un nouveau comité exécutif de la Fécofa soit organisée en accord avec le nouveau cadre statutaire de la fédération ».

La Fifa indiquait sur son site que « Le comité de normalisation se composera d'un nombre opportun de membres, désignés conjointement par la Fifa et la CAF dans les plus brefs délais. Tous ces membres feront l'objet d'un contrôle d'éligibilité mené par la Commission de contrôle de la Fifa, conformément au règlement de gouvernance de la Fifa. Aucun d'entre eux ne sera éligible pour les postes à pourvoir lors des élections de la Fécofa, quelles que

soient les circonstances ».

Aucun membre du Comité exécutif sortant de la Fécofa n'a pris part à cette réunion. Cependant, l'on a noté la présence du sélectionneur des Léopards A, Sébastien Desabre, des cadres de la direction technique nationale, des dirigeants des clubs et quelques membres de la commission de gestion de la Ligue nationale de football.

La Conférence de presse...

Le 25 avril à Kinshasa, la presse a été conviée à une conférence de presse animée par le secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo, accompagné de deux experts de la Fifa, Jean Jacques Marcel, responsable de gouvernance des AM de la CAF, et Rolf Tanner, Head of MA, gouvernance de la Fifa, ainsi que de Gelson Fernandes, directeur des associations membres d'Afrique de la Fifa. « Cette conférence de presse a pour but de présenter pourquoi, comment, dans quel cadre et dans quel but la CAF et la Fifa vont intervenir à la Fécofa, membre statutaire de ces deux institutions faîtières et d'informer toute la famille du football congolais. Une feuille de route avait été élaboré. Elle contenait les engagements pris par les parties (Fifa-CAF-Fécofa) jusqu'à l'élection régulière d'une nouvelle équipe dirigeante, qui aurait dû avoir lieu jusqu'au 31 juillet 2022 », a-t-il circonscrit.

Lors de ce face-à-face avec les journalistes, Veron Mosengo a donné des éclaircissements supplémentaires



L'assistance à la réunion d'installation du comité de normalisation de la Fécofa/DR

sur ledit comité de normalisation, rappelant que ses membres ont été choisis pour leur compétence et leur indépendance par rapport aux dirigeants antérieurs de la Fécofa. « Tous ces membres feront l'objet d'un contrôle d'éligibilité mené par la commission de contrôle de la Fifa, conformément au règlement de gouvernance. La confirmation à leur poste sera soumise au résultat dudit contrôle d'éligibilité. Il est aussi à préciser qu'aucun des membres du comité de normalisation ne sera éligible pour les postes à pourvoir lors des élections à venir au sein de la Fécofa, y compris en cas de révocation de leur statut de membre du comité de normalisation ou de démission », a soutenu le secrétaire général de la CAF. Il a ajouté : « Le ministre des Sports, François Kabulo, est informé de cette décision. Il soutient cette démarche qui respecte l'indépendance organisationnelle de la Fécofa par rapport aux autorités étatiques ».

Confirmant donc son installation, Veron Mosengo a affirmé que le Comité de normalisation à la Fécofa est dirigé par Dieudonné Sambu Selelutu, directeur chargé des finances Fifa/CAF de la Fécofa. Il est assisté du chargé des affaires juridiques Fifa/CAF, Guy Kabeya Mwana Kalala. « Les autres membres seront soumis à une interview avant d'être confirmés dans le comité de normalisation », a-t-il dit. Les noms des autres membres repris avant confirmation sont Olive Kiloha, Emmanuel Kande et Zéphyr Kanyinda, tous les trois issus de l'ancienne Fécofa.

Veron Mosengo a fait le rappel des faits et du contexte ayant poussé la Fifa et la CAF à exiger, en 2021, l'annulation de l'assemblée générale élective de la Fécofa, la prolongation exceptionnelle du mandat du Comité exécutif et à établir une feuille de route à suivre avec le soutien de deux délégués Fifa/CAF jusqu'à la tenue des élections conformes aux exigences de ces deux instances internationales du football. « L'inten-

tion de cette feuille de route était de préserver autant que possible l'image de l'institution Fécofa en lui évitant la tutelle complète d'un comité de normalisation, tout en lui donnant des soutiens pour se redresser, malheureusement, l'occasion n'a pas été saisie », a fait remarquer Veron Mosengo.

« La prolongation temporaire du mandat du comité exécutif en place de la Fécofa n'a pas permis, malgré le soutien apporté par les deux délégués Fifa/CAF, de mener la Fécofa aux élections régulières comme prévu. La Fécofa, et avec elle le football congolais, se trouve dans une situation irrégulière, malsaine et de blocage que les instances supérieures du football ne peuvent laisser perdurer au sein d'une de leurs associations membres », a-t-il conclu.

C'est donc une véritable révolution qu'a enclenchée la Fifa, à travers le secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo, avec l'installation du comité de normalisation à la Fécofa.

Martin Enyimo

FESTIVAL DU LIVRE DE PARIS

Interview croisée avec Vincent Montagne et Jean-Baptiste Passé

Vincent Montagne, président du Festival du livre et également président du Syndicat national de l'édition (SNE) et Jean-Baptiste Passé, directeur du Festival du livre, viennent d'offrir aux amateurs du livre la deuxième édition de la fête de toute l'interprofession réunissant tous les univers du livre et de la création. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quel est l'état des lieux de la chaîne du livre après deux éditions du Festival du livre ?

Vincent Montagne (V.M.) : Dès lors que les librairies ont été reconnues comme « commerces essentiels » en France pendant la crise covid, le marché du livre a bénéficié d'un élan historique : un record de ventes dans tous les circuits et pour tous les genres a été atteint en 2021. On peut également saluer l'ouverture, en 2021, de 140 nouvelles librairies en France, score renouvelé en 2022. Dans ce contexte économique et sanitaire, le Festival du livre qui changeait de lieu et de concept devait se repenser et mettre la relation entre un auteur et son lecteur au cœur de son dispositif.

Plus globalement, le secteur de l'édition est toujours en progression et le chiffre d'affaires du premier trimestre 2023 est toujours supérieur à celui que l'on enregistrait en 2019 dans notre pays.

Jean-Baptiste Passé (J.B.P.) : Si, l'année dernière, tout n'était pas parfait, nous sommes très satisfaits du Festival 2023. De nombreux ajustements ont été réalisés et ils nous semblent avoir porté leurs fruits : nous connaissons une progression des entrées de 13% et des ventes de livres de 32%.

L.D.B. : Pensez-vous avoir capté les jeunes avec la mise en place du Pass Culture et après avoir noué



Vincent Montagne

un partenariat avec l'application TikTok ?

J.B.P. : Oui, et cela compte parmi les satisfactions majeures de cette édition. Nous constatons, par la billetterie, que près d'un visiteur sur deux avait moins de 25 ans. Cela s'observait spontanément dans les allées du Grand Palais éphémère. Plusieurs actions expliquent cet enthousiasme et ne se résument pas qu'à BookTok, bien que ce canal de communication ait été un accélérateur impressionnant ! Nous nous félicitons aussi de nos actions menées avec les pouvoirs publics auprès des scolaires. On recense plus de 6 500

élèves présents le vendredi.

V.M. : Cela nous engage à aller plus loin et à encourager les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale à déployer le quart d'heure de lecture dans toutes les écoles en France !

L.D.B. : Comment expliquez-vous l'absence des stands de l'Afrique littéraire ?

J.B.P. : C'est un vrai regret. En 2022, nos interlocuteurs étaient pourtant très satisfaits de leur présence. Sans doute que les questions budgétaires ont pesé dans leur décision. Mais nous travaillons à un retour notable



Jean-Baptiste Passé

des éditeurs et des auteurs africains afin de promouvoir l'incroyable vitalité éditoriale saluée par les plus grands prix littéraires ces dernières années qui dépassent, d'ailleurs, le cadre de la francophonie.

L.D.B. : Quel bilan peut-on retenir à l'issue de la deuxième édition de ce Festival ?

J.B.P. : Le Festival est d'abord un grand succès éditorial avec 350 auteurs parmi les plus importants qui ont pu s'exprimer devant un public venu en nombre. Fort de ces deux premières expériences réussies,

nous nous efforçons d'imaginer un Festival 2024 tout aussi exceptionnel.

V.M. : Cette nouvelle édition conforte la formule que nous avons réinventée et illustre sa nécessité pour l'ensemble des partenaires présents. Nous retenons que le livre et la lecture passionnent toutes les générations et sont au cœur de notre société !

Cette manifestation nationale doit encore aller plus loin sur son exigence culturelle et son ouverture internationale.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

RESTITUTION DES ŒUVRES D'ART AFRICAINES

Une loi-cadre pour « sortir de la repentance »

Près de six ans après le discours d'Emmanuel Macron à Ouagadougou, au Burkina Faso, dans lequel il plaidait pour « des restitutions », le rapport Jean-Luc Martinez liste une série de critères pouvant encadrer ce mouvement.

Le texte de 80 pages, commandé par la présidence de la République à l'ancien président du Louvre, a été remis, le 26 avril, à la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, et à celle des Affaires étrangères, Catherine Colonna. Il se veut un outil au service d'une future loi-cadre, annoncée par le gouvernement et présentée avant l'été. Il concerne l'ensemble du continent africain et pas seulement les anciennes colonies françaises. « Il ne s'agit d'objectiver cette politique, tout en dépolitisant le débat », explique Jean-Luc Martinez. Après s'être rendu dans plusieurs États africains et conduit des dizaines d'entretiens, Jean-Luc Martinez se dit convaincu qu'une loi-cadre peut permettre de « sortir de la repentance ». Les pays africains, es-

time-t-il, n'abordent pas les restitutions de patrimoine sous l'angle de la réparation du passé colonial, mais bien au nom de l'avenir de leur jeunesse.

Le rapport préconise de partir d'une demande officielle faite par un État, ce qui exclut celles faites par des communautés. Si plusieurs États réclament un même objet ou une même série d'objets, comme c'est le cas pour le trésor de Segou, réclamé à la fois par le Mali et le Sénégal, le rapport suggère d'en passer par un accord tripartite. Une fois la ou les demandes posées, une commission scientifique bilatérale se pencherait sur le patrimoine réclamé, en tâchant de définir si son acquisition a eu un caractère illégal ou illégitime. Cette dernière aurait

alors deux ans pour se prononcer, puis publierait ses conclusions.

« Partage du patrimoine »

En dehors des restitutions en bonne et due forme, le rapport suggère d'organiser des solutions de « partage de patrimoine. » « Les prêts obligent les musées à souscrire une assurance, ce qui est cher, et on ne peut pas déposer un objet appartenant à un musée français au-delà de cinq ans. Des accords de transfert, assortis d'obligations de conservation, pourraient être mis en œuvre », poursuit Jean-Luc Martinez.

Il estime qu'une loi-cadre créerait une dynamique, mais ne « viderait pas les musées français ». Ces derniers, dont le Quai Branly, le musée de l'Armée ou celui d'Histoire

naturelle, ont commencé à se pencher sur leurs collections africaines, et à embaucher des chercheurs en provenance. Le Quai Branly, qui possède 70 000 objets d'art africain, est par exemple en train de passer au crible les milliers d'objets rapportés par la mission Dakar Djibouti, dans les années 1930 - et dont on sait que certains ont été donnés ou vendus dans des conditions douteuses. Pour l'instant, quelque huit pays ont fait des demandes officielles à la France. Le Sénégal réclame 10 000 objets, l'Éthiopie 3 000 pièces, le Tchad 10 000 objets, le Mali 16 pièces et le Bénin veut poursuivre sa requête. Madagascar réclame, de son côté, la restitution officielle de la couronne de la reine Ranavalona III (ac-

tuellement prêtée par la France) et la Côte d'Ivoire, la restitution de 148 œuvres, à commencer par le Djidji Ayokwe, tambour parleur du peuple Ébrié, confisqué en 1916, et actuellement au Quai Branly. Ces demandes se croisent parfois avec d'autres concernant des restes humains. « Au-delà des chiffres, ce sont surtout les objets symboliques ou mémoriels qui sont au centre des attentions. Nombre de pays cherchent, par ailleurs, à compléter ce qui manque dans leur collection », poursuit le rapporteur. Pour Rima Abdul Malak, les restitutions permettent « aux deux côtés de se reconnecter avec l'histoire et avec eux-mêmes, et de construire un autre rapport au monde ».

Noël Ndong

COOPÉRATION

La ministre Lydie Pongault invitée à la foire du tourisme de Cuba

La ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, va prendre part, en mai, à la foire internationale de tourisme et au premier congrès international du patrimoine de Cuba. L'ambassadeur de Cuba au Congo, Vilma Reyes, lui a transmis l'invitation le 27 mai, à Brazzaville, lors d'un échange.



La ministre Lydie Pongault et l'ambassadeur Vilma Reyes, lors de l'entretien. / Diane Pambou
La ministre Lydie Pongault et l'ambassadeur Vilma Reyes ont fait le point de la coopération culturelle et touristique entre les deux pays. Une collaboration qu'elles ont estimée fructueuse, mais pour laquelle elles entendent redynamiser en vue de lui donner une nouvelle impulsion.

A ce titre, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs est invitée à participer, au début du mois de mai, à deux grandes réunions culturelles qui se tiendront à la Havane, la capitale de Cuba.
« Nous venons d'échanger avec la ministre sur la coopération

culturelle entre le Congo et Cuba mais aussi du voyage qu'elle va effectuer sous peu à Cuba où elle prendra part à deux grands événements », a souligné Vilma Reyes.

A la Havane, Lydie Pongault prendra part, en premier, à la foire internationale de tourisme. Au cours de cette manifestation, les acteurs mondiaux du tourisme débattront de l'avenir du secteur, dans la perspective de le booster. La participation du Congo à cet événement majeur est la bienvenue, au moment où le pays a inscrit le secteur parmi les six piliers du Plan national de développement 2022-2026.

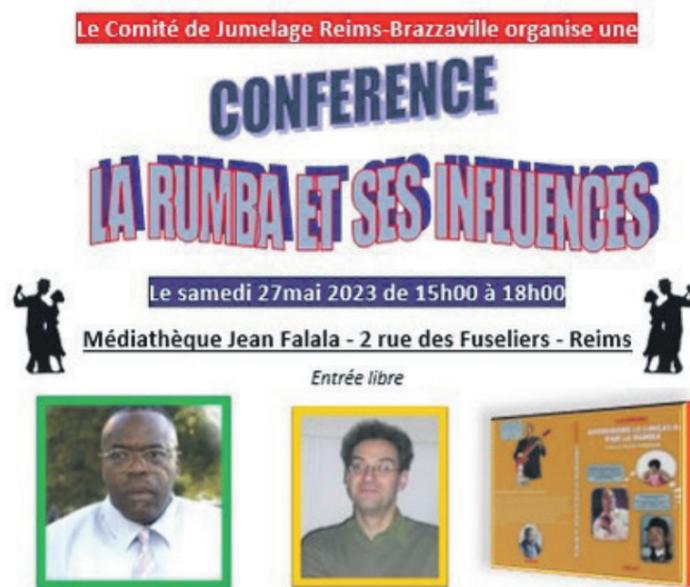
Secondo, du 3 au 5 mai, toujours à la Havane, la ministre de l'Industrie culturelle participera au premier congrès international du patrimoine. Elle prendra part, à cette occasion, à la réunion des ministres de la Culture ainsi qu'aux conférences-débats et sessions plénières sur le patrimoine culturel cubain, avant de visiter les sites culturels et autres patrimoines culturels du pays.

Firmin Oyé

MUSIQUE

Une conférence sur la rumba à Reims

Parmi les événements culturels majeurs à venir sur les deux Congo, en France, figure la conférence sur la rumba congolaise, qui sera organisée le 27 mai par le Comité de jumelage Reims-Brazzaville.



La conférence aura lieu de 15 à 18 h, à la médiathèque Jean-Falala de Reims, et connaîtra deux intervenants : l'écrivain José Nzolani, président de l'association Culture rumba, animateur radio, et Damien Charron, musicien-chercheur, professeur de musique et ancien directeur de conservatoire de musique et de danse à la retraite.

Ils rappelleront au public, entre autres, que la rumba, telle qu'elle est connue actuellement, plutôt comme étant une danse latine, tire ses origines des deux Congo, d'où son nom. Et qu'elle est légitimement entrée au patrimoine immatériel culturel de l'humanité auprès de l'Unesco en 2021.

Une occasion pour José Nzolani de présenter et dédicacer son nouveau livre « Apprendre le lingala par la rumba », œuvre destinée à découvrir un pan de la civilisation bantoue et le message de sa littérature orale traditionnelle à travers les textes qui s'harmonisent avec des mélodies entraînantes.

Marie Alfred Ngoma

LIVRES

Le Pr Jean Bernard Nkoua-Mbon présente deux ouvrages

La présentation des livres « Le parcours d'un enfant de Poto-Poto, l'indoubile » et « Le Carabin, l'Oncologue » a eu lieu récemment dans l'auditorium du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, en présence de plusieurs personnalités et du corps médical. Ces deux œuvres célèbrent l'effort et la ténacité de l'auteur tout au long de son parcours scolaire, universitaire et professionnel.

Préfacés par le Pr Richard Urbain Bileckot et publiés aux éditions « LHarmattan », les deux ouvrages sont des récits autobiographiques, abordant de façon minutieuse et descriptive d'un côté, le cursus scolaire, universitaire et professionnel de l'auteur, le Pr Jean Bernard Nkoua-Mbon. Un parcours qui part de son agrégation en oncologie médicale en passant par la formation en médecine à l'Institut supérieur des Sciences de la Santé (Insssa) de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) à Brazzaville et par la spécialisation en oncologie médicale auprès du Pr Jean Klasterk, à l'Institut Jules-Bordet, centre des tumeurs de l'université de Bruxelles en Belgique, et de l'autre, l'Indoubile ou le désœuvré de Poto-Poto.

Dans ses deux ouvrages, « Le parcours d'un enfant de Poto-Poto, l'indoubile » et « Le carabin, l'oncologue », le Pr Jean Bernard Nkoua-Mbon aborde plusieurs thématiques liées, entre autres, à l'adversité, la réussite au bout de l'effort au regard des difficultés qui ont marqué sa jeu-



Le Pr Jean Bernard Nkoua-Mbon

nesse, son cursus scolaire ainsi qu'universitaire. Ces deux récits se veulent une mission dont le reflet ne cesse d'illuminer le champ des appréhensions et des connaissances pour une prise de conscience des maux qui minent le parcours des jeunes. Poto-Poto, d'après le Pr Jean Bernard Nkoua-Mbon, est une civilisation,

une histoire, une idéologie, une philosophie, un havre de paix, bref, l'art de bien vivre.

Dans son mot de circonstance, le Pr Donatien Moukassa a indiqué que ce jour est l'un des moments d'intégration du Pr Jean Bernard Nkoua-Mbon dans l'univers des hommes qui vit la matérialité et la fluidité de l'esprit en utilisant

la plume et le papyrus, ce matériau similaire au papier épais qui était utilisé dans l'antiquité comme surface d'écriture. « Exceptionnelle par le volume, exceptionnelle par le lien entre l'imaginaire et le réel ; c'est-à-dire qu'aller scruter l'imaginaire de son enfance pour le matérialiser, c'est tout un travail difficile. Il est mieux de rédiger une nouvelle, de rédiger un genre autre que d'aller scruter dans son histoire, c'est cela la difficulté en tant qu'auteur », a déclaré le Pr Donatien Moukassa.

Présentant les deux ouvrages, le Pr Richard Urbain Bileckot a indiqué qu'ils constituent deux parties d'un parcours. Le premier correspond au parcours scolaire d'un enfant né à Poto-Poto et le deuxième ouvrage parle du parcours de l'apprenant en sciences de la santé, du médecin, de l'enseignant, du chercheur et du manager. Toutefois le Pr Richard Urbain Bileckot a découvert dans ces deux livres un érudit, car pour lui ce livre est truffé de citations des philo-

sophes et d'écrivains.

En prenant la parole au cours de cette cérémonie, le Pr Jean Bernard Nkoua-Mbon a rendu hommage à sa famille biologique, précisément sa mère, à leurs enseignants de l'Insssa... Parlant de sa vision de la médecine suite à une question posée par son collègue, le Pr Richard Urbain Bileckot, il a signifié que depuis dix ans, il visait déjà de la médecine du futur parce que quand il a commencé à scruter les horizons de la médecine du futur, il s'est dit : « Est ce qu'il est intéressant de prendre encore beaucoup d'étudiants en médecine parce que demain il n'y aura plus de travail, on va rentrer à l'ère de la robotique de la médecine... Je crois que nous aurons du mal à fonctionner avec autant de monde, parce que cette médecine sera révolue », a-t-il expliqué. Enfin, il a invité tous les enfants en décrochage scolaire à bien vouloir lire ces deux ouvrages qui, selon lui, peuvent être une thérapie à leurs problèmes sociaux.

Bruno Okokana
et Merveille Boumba

FÉCOFOOT

Le profile du nouveau directeur technique national dévoilé

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a lancé, le 25 avril, un appel à candidatures pour le recrutement d'un directeur technique national expatrié.

Le directeur technique national (DTN) est un cadre technique permanent de la Fécofoot. Leader dans le domaine du développement technique, il adopte une approche à moyen et long termes. Il ne peut être également sélectionneur.

Sa mission consiste à contribuer à l'élaboration de la stratégie fédérale globale du développement du football national, de définir et de diriger le programme technique national et sa philosophie du football, puis structurer et diriger un département technique.

Le DTN a pour tâches de veiller au recrutement et à la gestion de ses collaborateurs en accord avec sa hiérarchie. Il doit concevoir, planifier et coordonner le développement du football de base, des jeunes et le football féminin.

Coordonner le développement du football d'élite et de haut niveau (hommes et femmes) aussi bien à travers les clubs, académies que les sélections

nationales, notamment celles de catégories inférieures, compte également parmi ses tâches tout comme déterminer et promouvoir le parcours des joueurs et joueuses. Il doit assurer la formation des entraîneurs, promouvoir leur domaine d'évolution et établir, entretenir de bonnes relations avec le sélectionneur national ainsi que les responsables

ramment le français et remplissant les conditions exigées. Elles doivent soumettre et défendre un projet de stratégie du développement du football en République du Congo. Comme qualification personnelle, la Fécofoot précise que le candidat doit avoir un diplôme d'entraîneur de football : licence A confédérale d'entraîneur au moins : CAF,

d'élite, formateur d'entraîneurs et de la maîtrise de l'outil informatique et des NTICS. Comme atout supplémentaire, on lui exige l'expérience comme directeur technique dans une fédération ou dans un club. Il doit avoir une bonne capacité de communication, la maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire, selon la Fécofoot, puis être

ou du passeport, un curriculum vitae détaillé, daté et signé, une copie légalisée des diplômes, une copie des attestations de pratique délivrées par les clubs ou les fédérations et un engagement à résider permanemment en République du Congo.

Les dossiers de candidatures doivent être transmis uniquement en format numérique aux adresses e-mail de la Fécofoot (fecofoot@yahoo.fr ou fecofoot1962@gmail.com) au plus tard le 15 mai, délai de rigueur. Les candidats retenus subiront les épreuves en plusieurs phases progressives, notamment l'étude de dossiers de candidatures, les différentes formes d'évaluation sur place et/ou en ligne et entretien avec le jury. « En cas de non-satisfaction, la Fécofoot se réserve le droit de ne donner aucune suite à toute candidature ou l'ensemble du présent processus de recrutement », a précisé la Fécofoot.

James Golden Eloué

« En cas de non-satisfaction, la Fécofoot se réserve le droit de ne donner aucune suite à toute candidature ou l'ensemble du présent processus de recrutement »

techniques de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale de football association. Il doit promouvoir la recherche et la documentation.

Selon la Fécofoot, peuvent être candidats à ce poste les personnes physiques parlant cou-

UEFA, Concaf, Conmebol, AFC ou OFC, ajoutant que d'autres diplômes en matière d'éducation, de montage, de pilotage des projets constituent un atout supplémentaire.

Le futur DTN doit avoir une expérience en tant que joueur de football, entraîneur d'équipes

capable de travailler en équipe et sous une forte pression.

Les dossiers de candidatures devront comporter une lettre de motivation comportant les précisions salariales assorties de la mention « négociable » ou « non négociable », une copie légalisée de la carte nationale d'identité

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 1re journée des play-offs Conférence Ligue, 1re division

Sans Senna Miangué (saison terminée), le Cercle Bruges partage les points avec le Standard de Liège (0-0).

Bulgarie, 28e journée, 1re division

Messie Biatoumoussoka était titulaire lors du match nul du Botev Vratsa chez l'Arda Kardzhali (1-1). Le Botev est 11e et premier relégable avec 25 points.

Espagne, 38e journée, 2e division

Santander bat Ibiza 1-0. Avec Jordi Mboula, titulaire et remplacé à la 46e. Avec ce succès, le Racing se rapproche du maintien puisqu'il compte désormais 8 points d'avance sur le premier relégable à quatre matches de la fin.

Grèce, 5e journée des play-down, 1re division

L'OFI Hétrakion prend la tête du classement après sa victoire 3-2 à Atromitos. Sans Thievy Bifouma, absent du groupe.

Kosovo, 31e journée, 1re division

Raddy Ovouka est entré à la 58e lors du succès de Drita sur Ferizaj (3-0).

Deuxième absence consécutive pour Archange Bintsouka. Sans lui, Drenica, la lanterne rouge, s'incline à domicile face à Malisheva (1-2).

Drenica reste donc dernier avec 23 points, loin de Drita, premier avec 63 points.

Roumanie, 6e journée des play-down, 1re division

Dans un duel de mal-classés, Arges s'impose 2-0 à Mioveni. Titulaire, Kévin Koumbemba a été remplacé à la 46e, à 1-0.

Russie, 29e journée, 2e division

Oufa ne prend qu'un point à domicile face au Dynamo Makhatchkala (0-0). Erving Botaka Yobama, titulaire, et ses coéquipiers restent ainsi relégués avec 7 points de retard sur le premier non relégable à 5 journées de la fin. Signalons que les deux équipes s'affronteront, à Oufa, lors de l'ultime journée.

Slovénie, 33e journée, 1re division

De retour dans le groupe, Simon Nsana est resté sur le banc lors du succès de Bravo à Mura (1-0).

Allemagne, 30e journée, 1re division

Sans Sylvester Ganvoula, non retenu, Bochum tient Dortmund en échec (1-1). Avec 28 points, Bochum est 16e et barragiste virtuel, à égalité de points avec Stuttgart, 15e. Allemagne, 32e journée, 4e division, groupe Ouest

Auteur d'une saison presque blanche, entre blessures et méforme, Exaucé Andzouana s'est réveillé samedi en portant l'Alemania Aachen à la victoire sur le terrain de Rodinghausen (5-1). L'attaquant de 29 ans a délivré une passe décisive à la 39e pour le 2-0 avant de marquer les 4e et 5e buts de son équipe aux 76e et 90e. Également auteur d'un poteau à la 86e.

L'Alemania Aachen est 5e à 23 points du premier. Angleterre, 45e et avant-dernière journée, 4e division

Engagé dans le sprint final, Northampton cale face à Bradford City (1-2). Doublé par Stevenage, Northampton reste sur le podium avec 2 points d'avance sur le 4e à une journée du terme. Une victoire contre Tranmere Rovers suffira cependant pour Willia Hondermack et ses coéquipiers pour valider la montée en League One.

Le milieu de terrain prêté par Barnsley était titularisé devant la défense.

Plus de suspense pour Newport County, assuré de son maintien après sa victoire 2-1 à Gillingham. Sans Offrande Zanzala, blessé depuis fin février.

Autriche, 25e journée, 2e division

St-Pölten reste en tête après son probant succès à Dornbirn (3-0). Sans Kévin Monzalo, non retenu.

Ligue 2, 33e journée

Convoqué parmi les dix-neuf pour le derby

normand, Nolan Mbemba a finalement assisté depuis les tribunes à la victoire du Havre à Caen (2-1).

Sans Warren Tchimbembé, non convoqué, ni Marvin Baudry, laissé au banc, Guingamp bat Laval (3-1).

Sans Bryan Passi, blessé, Niort est défait à Grenoble (0-2).

Mons Bassouamina a joué l'intégralité du match perdu par Pau à Nîmes (2-3). A son actif, il tente une reprise en pivot repoussée par la barre transversale à la 50e, puis obtient (généreusement) le penalty du 2-2 à la 83e.

Belle opération de Bordeaux, vainqueur en terres valenciennoises (2-0). Remplaçant, Dilane Bakwa est entré à la 61e, à 0-0, et a débloqué la situation en poussant la défense nordiste à la faute : le coup-franc obtenu est ainsi converti par Barbet (0-1, 69e).

Puis à la 82e, il sert Maja pour une Madjer (2-0), ajoutant une septième passe décisive à son bilan personnel (pour 5 buts en 30 matches).

Annecy rapporte un point de Quevilly (2-2). Titulaire, Kévin Mouanga a fait dans la sobriété, avec solidité dans les duels. Sans plus.

Niels Nkounkou et Saint-Etienne font match nul 1-1 à Rodez. Le piston gauche a été averti à la 44e. Convalescent pour la fin de saison (talon d'Achille), Loris Mouyokolo était absent.

Au classement, le HAC caracole en tête avec 68 points, soit six longueurs d'avance sur Bordeaux et surtout neuf d'avance sur Metz. Rappelons que les deux premiers accèdent directement en Ligue 1.

Avec 45 points, Guingamp est neuvième, suivi de Saint-Etienne, 11e avec 43 points, Rodez, 12e avec 41 points, et Pau, 14e avec 40 points.

Avec 37 points, Annecy est 16e et premier non-relégable, sous la menace de Laval, 17e avec 34 points.

Avec 10 points de retard sur la zone de flot-

taison, Niort est lanterne rouge et a déjà un pied et demi en National 1.

National 1, 31e journée

Alain Ipiélé a été remplacé à la 64e lors de la courte victoire de Dunkerque face au Puy (1-0). Yannis Mbemba était titulaire dans les rangs altiligériens.

En déplacement chez la lanterne rouge, Bastia-Borgo, le Paris Atletico s'impose 2-0. Seul Jordy Kaloukadilandi était titulaire, tandis que Randi Goteni, dans les rangs parisiens, Alan Dzabana et Jason Ngoubi, du côté corse, étaient absents.

Bryan Pereira faisait son retour après cinq matches d'absence : le latéral droit prêté par Auxerre est entré à la 83e lors du revers de Bourg-Péronnas à Orléans (0-1).

Lourde défaite à domicile pour La Berrichonne de Châteauroux, laminée par Villefranche (1-5). Steevy Mazikou était titulaire au poste de piston gauche dans le 3-4-3 castelroussin.

Notons que la Berri a été réduite à dix puis neuf aux 12e et 36e minutes.

Dunkerque profite du nul entre Concarneau et Martigues pour se rapprocher des deux premiers (un point de retard sur les Provençaux, égalité de points avec les Bretons).

Quatrième avec 4 points de retard, le Red Star (Fred Dembi) se rend chez le 5e, Versailles, lundi soir.

Avec 15 points de retard sur le premier relégable, Bastia-Borgo est définitivement condamné à la relégation. Avec 28 points et 9 longueurs de retard sur Villefranche, Le Puy et le Paris 13 ne sont pas officiellement relégués, mais la messe semble dite.

Onzième avec 38 points, Bourg-Péronnas devra engranger des points pour se sauver, tout comme Châteauroux, 9e avec 41 points, mais 5 longueurs d'avance, seulement, sur la zone rouge.

Camille Delourme

KOUILOU

Promouvoir l'entrepreneuriat féminin

La ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, Inès Nefer Bertille Ingani, a remis, le 28 avril à Loango, dans le département du Kouilou, des kits agricoles, de pêche et d'élevage, et a organisé une session de formation à l'endroit des formateurs sur la gestion, la création des groupements coopératifs et des caisses féminines d'épargne et de crédit mutuel, dans ce département.

Après le Pool, le Niari et la Cuvette, le tour était revenu aux groupements coopératifs des districts du Kouilou de recevoir des kits agricoles composés, entre autres, des motos Kavaki, moto-pompes, brouettes, des arrosoirs, des gilets de sauvetage et bien d'autres. Remettant le matériel devant les autorités politico-administratives du département du Kouilou, la ministre Inès Nefer Bertille Ingani a rappelé que pour atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire, il va falloir que les femmes qui sont responsables de la production agricole à près de 70%, en République du Congo, soient plus actives. « *Au nom du gouvernement, nous vous remettons ce matériel et vous demandons d'en faire bon usage* », a-t-elle déclaré en substance.

En effet, les kits et matériels agricoles permettront d'apporter une réponse appropriée au problème de sécurité alimentaire, avec à la clé la participation pleine de la femme congolaise



Inès Nefer Bertille Ingani remettant des kits aux bénéficiaires/DR

au développement socio-économique de son pays. Le préfet du Kouilou, Paul Adam Diboulou, a pris l'engagement de suivre les femmes bénéficiaires pour que cette dotation soit mieux gérée. Après le département du Kouilou, le ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle en-

tend mettre le cap sur les Plateaux, un département à vocation agropastorale également. La remise des kits agricoles et aratoires a été précédée par le lancement de la formation des formateurs sur la gestion et la création des groupements coopératifs ainsi que des caisses féminines d'épargne et de crédit mutuel. Une session de forma-

tion qui a mis en lumière plusieurs thématiques à l'instar des principes de gestion de la coopérative, la mutation des caisses féminines en microfinance et bien d'autres.

Selon Inès Nefer Bertille Ingani, cette formation vise à renforcer les capacités des bénéficiaires susceptibles de permettre le développement de leurs activi-

tés respectives. « *Cette activité s'inscrit dans le cadre des attentes des objectifs de développement durable 1, 2, 3, 4, 5, à savoir l'éradication de la pauvreté, la lutte contre la faim, l'accès à une éducation de qualité ainsi que l'égalité entre les sexes. Elle intègre parfaitement la vision du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a fait de la diversification économique et la création des emplois son cheval de bataille, en plaçant l'agriculture au cœur du Plan national de développement 2022-2026* », a-t-elle rappelé.

Le sous-préfet de Loango, Alphonse Koutana, de son côté, a salué le dynamisme de la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle : « *Nous vous félicitons pour le dynamisme, la rigueur et le courage que vous ne cessez de mettre en exergue afin de promouvoir la femme congolaise* », a-t-il dit.

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Les entreprises invitées à s'approprier le thème de l'édition 2023

Célébrée le 28 avril à l'espace du trentenaire, à Pointe-Noire, par l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) sur le thème « *Les risques technologiques : tous concernés, tous acteurs !* », en partenariat avec TotalEnergies et les sociétés membres, la Journée mondiale de la sécurité et la santé au travail a été l'occasion pour Unicongo de lancer un appel aux sociétés membres afin de mieux s'approprier les différents enjeux du thème.

La Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail pour cette année 2023 s'est fixée divers objectifs, à savoir sensibiliser les employeurs, les travailleurs et le public à l'importance de la sécurité et de la santé au travail, promouvoir une culture de prévention des accidents et des maladies professionnelles, fournir des informations sur les normes et les pratiques en matière de sécurité et de santé au travail, encourager la participation active des travailleurs à la gestion de la sécurité et de la santé au travail dans leurs lieux de service.

Pour Unicongo, cette journée vise à mettre en avant les défis et les enjeux liés à la sécurité et à la santé au travail, à promouvoir des politiques et des pratiques efficaces pour y faire face et à encourager la collaboration et la coopération de tous dans ce domaine crucial.

Edifiant la presse sur les enjeux de cet événement cette année, Michel Djombo, président d'Unicongo, a signifié que le thème retenu est au-delà même des aspects propres de sécurité et de santé.

« *C'est lorsque vous exercez*

votre activité, que vous utilisez la machinerie, que vous devez comprendre quelles sont les principales préoccupations à prendre préalablement autour de cette manipulation. Ainsi, pour prévenir la sécurité et la santé au travail, il est mieux pour chaque salarié d'entreprise d'obéir à la fois strictement au port des équipements de protection individuelle et aussi aux différentes mesures de sécurité tout en ayant conscience des activités industrielles liées à l'environnement », a-t-il dit.

« *Unicongo joue alors ici son rôle de fédérateur du secteur privé en regroupant, à l'occasion de cette journée, l'ensemble des entreprises membres qui évoluent dans les activités qui touchent directement et indirectement aux aspects de prévention, de sécurité et de la santé au travail. Unicongo est la tête de file du secteur privé. Ainsi, l'un des enjeux pour le secteur privé, c'est d'avoir des collaborateurs en bonne santé, aussi par ce qu'une entreprise qui ne s'assure pas de mettre en place des procé-*



dures pour la bonne santé de ses salariés pourra être indirectement et négativement impactée. De ce fait, en qualité d'employeur et de représentant des employeurs, il est important pour Unicongo de s'assurer que ses partenaires sont bel et bien en bonne santé et que ces derniers sont conscients de tous les risques et enjeux liés à la sécurité et à la santé dans leur travail quotidien », a-t-il ajouté.

Le président d'Unicongo en a profité aussi pour lancer un appel à d'autres entreprises qui hésitent encore à intégrer

les rangs de cette organisation. « *Je pense que de nos jours, au fur et à mesure, le besoin d'intégrer Unicongo s'impose à toutes les entreprises installées au Congo, parce que les challenges sont de plus en plus nombreux pour les entreprises du secteur privé. Nous sommes dans une démarche de rassemblement où nous ouvrons les portes de notre structure à toutes les sociétés du secteur privé. Autrefois, il existait une forme d'appréhension entretenue par quelques sociétés qui n'étaient pas dans l'union, donnant*

La photo de famille de l'activité/Adiac
l'impression qu'Unicongo représentait un club fermé. Au contraire il s'agit bien d'une structure ouverte à toutes les tailles d'entreprises », a-t-il conclu.

Notons que quelques entreprises membres d'Unicongo comme SN Plasco, Bolloré, Brasco, MBTP, le port autonome de Pointe-Noire, Grands moulins du Kouilou, Burotec, Nsia, Servtec ont exprimé, à travers leurs responsables hygiène sécurité et environnement, le bien-fondé de cette journée pour leurs structures respectives.

Séverin Ibara

CAN U-17 TOTALENERGIES

Les Diabes rouges doivent gagner à tout prix

La défaite face au Sénégal 0-1, lors de la première journée, condamne les Diabes rouges des moins de 17 ans à la victoire, ce mardi, face à la Somalie s'ils ne veulent pas compromettre leurs chances de qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations. Présent en conférence de presse, le sélectionneur, Fabrizio Eraldo Cesana, s'est montré confiant quant à l'avenir de son équipe.

«C'est un match capital. En ayant zero point, il faut obligatoirement gagner le prochain match pour se relancer. Il faut donner le meilleur de nous-mêmes sur le terrain. Nous allons jouer contre la Somalie pour relancer nos chances de qualification », a déclaré le sélectionneur lundi à la conférence de presse d'avant match Congo-Somalie, prévu ce 2 mai au stade Nelson-Mandela.

La pression du résultat est là face à une équipe de la Somalie qui s'est aussi inclinée lors de la première journée devant l'Algérie. C'est le match de tous les dangers. Le match contre le Sénégal a été un échec, puisque les Diabes rouges n'ont pas pu obtenir le point du nul qui leur tendait les bras. Ils sont inclinés 0-1 à cause du but de Serigne Fallou Diouf à la 77e minute. Les Congolais auraient pu faire mieux si Alexandre Boukoulou n'avait pas manqué le penalty à la 21e minute consécutif à une faute du gardien sénégalais, Seringe Diouf, sur Ayel Wumba. Sans nul doute le tournant du match.

« On ne pense plus à ce qu'il s'est passé contre le Sénégal. On se concentre pour le match contre la Somalie et nous sommes confiants, parce qu'avec beaucoup de sérénité on peut l'emporter », a ajouté Digne Pouna, le joueur des Diabes Rouges U-17.

Fabrizio Eraldo Cesana a longuement parlé aux joueurs pour les motiver à jouer leur carte à fond contre la Somalie, en vue de relancer et garder intactes les chances de qualification. « Il faut préparer le match sur le plan mental. Avec seulement le niveau physique et technique, c'est impossible. Les matches sont très rapprochés. J'ai expliqué aux

joueurs que nous avons perdu face à une des meilleures équipes d'Afrique. Nous avons joué notre match, mais malheureusement le résultat n'a pas été celui qu'on espérait. Nous prenons les matches les uns après les autres. Nous devons d'abord gagner la Somalie puis penser à l'Algérie », a commenté le coach.

Il a, par ailleurs, reconnu la responsabilité de ses joueurs sur l'action ayant occasionné le but sénégalais sans pourtant attribuer la seule responsabilité à l'arbitre. « Je n'aime pas me justifier. Tout le monde a commenté le but que nous avons encaissé, estimant qu'il y a faute sur le gardien. Mais je ne regarde pas les erreurs d'arbitrage. Nous devons corriger nos erreurs parce que nous les avons multipliées tant individuellement que tactiquement surtout sur le but encaissé. Le numéro 4 du Sénégal était seul dans la surface. Quand tu laisses un joueur dans la petite surface seul, vous payez cash », a souligné Fabrizio Eraldo Cesana.

Des erreurs à vite corriger pour espérer aller loin dans la compétition. « Beaucoup de choses n'ont pas marché contre le Sénégal. Il y avait trop de déchets techniques. On était moins concentré. Comme nous avons tourné la page, on se présentera ce 2 mai avec de meilleures intentions. L'Algérie et le Sénégal sont deux grandes équipes. Nous ne penserons à l'Algérie, qui est plus technique que le Sénégal, qu'après la Somalie. Notre ambition c'est gagner ce match », a indiqué Digne Pouna.

James Golden Eloué

ART D'ORPHÉE

Mako Musica offre du plaisir à travers son album « Bi wela wela »

Le tout premier album de l'orchestre Mako Musica sera disponible ce 2 mai sur toutes les plateformes de téléchargement légales et sur support compact disk (CD). A travers cet album estimé de haut de gamme, l'orchestre offre 55 minutes et 4 secondes de plaisir à tous ses mélomanes et les amoureux de la bonne musique.

Produit, réalisé et distribué par Bienvenu Okoma dit Makosophie, l'album « Bi wela wela » compte neuf chansons abordant des thèmes aussi intéressants que variés, à l'instar de la richesse, de l'amour réciproque. Il s'agit des titres « Simonie » ; « Horoscope » ; « Isabella » ; « Ingratitude » ; « Ninelle de H.G » ; « Amour réciproque » ; « Destinée » ; « Bi wela wela » ; « 9e chicotte ». Quant à la thématique du générique « Bi wela-wela », il est question de quelqu'un qui veut tout avoir en un instant. Officiellement sorti le 15 octobre 2022, le dernier né des groupes musicaux congolais, Mako-Musica, a été fondé dans le souci d'accompagner le projet de l'industrie musicale de la maison de production Makosophie, créée en 2016 par le mécène Bienvenu Okoma. C'est donc pour aborder des thèmes soutenus et éducatifs, sans obscénités, que Mako Musica met à la disposition du public son premier album, qui est une école de la vie et traite des thèmes d'ordre social et existentiels tels que « l'amour », « la patience », « l'ingratitude », « l'envie des choses » ... Cette richesse musicale, dit le promoteur de ce groupe, Bienvenu Okoma, accompagne et apporte la paix, la joie et le bonheur aux mélomanes de la vraie musique.

« Mako Musica se porte garant de s'opposer au fléau de la dépravation des mœurs qui est en train de détruire la musique. C'est pourquoi, nous invitons tous les mélomanes de la bonne musique à se procurer ce chef-d'œuvre leur permettant de redécouvrir la vraie musique « ondemba », de la salsa également. « Bi wela wela » est disponible en support CD avec toutes les chansons et en ligne avec quatre chansons, plus un clip annonce en attendant la réalisation de tous les clips », a fait savoir son promoteur. Il a précisé que la musique faisant partie de l'éducation de masse, l'orchestre avait installé un comité de censure pour éviter toutes sortes de dérapages éventuels à la dépravation des mœurs. Car, Mako-Musica se distingue par la structure des textes et des rythmes dans son ensemble, dit-t-il.

Des prestations attendues sur des scènes nationales et internationales

Après la sortie officielle de cet album, s'en suivra la



phase promotionnelle avec des prestations scéniques que le groupe livrera dans différents arrondissements de Brazzaville, notamment à l'esplanade de la télévision nationale à Nkombo, à la commune de Moundou, au rond-point de Poto-Poto, au Centre sportif de Makélékélé, au collège d'enseignement général Antonio-Agostinho-Neto à Talangaï, à la Corniche ... puis dans plusieurs villes et localités du Congo, dont Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi. Ensuite, le groupe ira dans la zone septentrionale du Congo, notamment à Ngo, Gamboma, Oyo, Owando, Makoua, Ouesso, Boundji et Ewo, avant d'entamer une promotion à l'international. La tournée nationale promotionnelle interviendra pendant les grandes vacances. Pour tous ceux qui veulent se préparer ou se joindre au groupe lors de ces tournées, ils peuvent s'y rendre à son siège, à Moundou.

Notons qu'en prélude à la sortie officielle de cet album, le groupe Mako Musica, constitué de Moïse, Chida, Gary Massamba, Rigain, T-K (chanteurs) ; Franck (pianiste) ; Freddy Zacampa (accompagnement) ; Jules Ndonguissila (D.A & Solo) ; Rolly (bass) ; Chico tempo (batterie) ; Doyen Doko (percussion) ; Teddy Boston (animation) a livré un concert à l'occasion de l'anniversaire de son promoteur, Bienvenu Okoma, le 27 avril. Un concert qui a mis tous ceux qui ont eu le privilège d'écouter cet album en avant-première d'accord, au regard du contenu des thèmes abordés. Un autre concert public est prévu ce 2 mai dans l'après-midi, devant le siège du groupe, au rond-point de Moundou, à l'occasion de la sortie officielle de cet album.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Il n'est pas impossible ...

Oui, tout compte fait, il n'est pas impossible que du désordre international présente plus vite qu'on ne le croit un nouvel ordre mondial fondé sur la prise de conscience collective des dangers de mort que portent en eux les conflits plus ou moins larvés opposant ici et là les grandes puissances de ce temps. Ceci pour au moins deux raisons que voici résumées en quelques lignes :

° La première résulte de la prise de conscience des dangers mortels que fait courir le dérèglement climatique à l'espèce humaine. Plus le temps passe, en effet, plus les peuples des cinq continents sont frappés par la hausse des températures et par la sécheresse croissante dans de nombreuses régions du globe, par la fonte des pôles et

des glaciers, par la hausse mortelle du niveau des océans qui en résulte et la submersion des côtes qui menace de plus en plus directement de très nombreuses et très grandes cités.

° La seconde raison est l'influence croissante que les peuples des nations émergentes en Afrique, en Asie, en Amérique latine exercent sur l'évolution de la planète. Même s'ils n'en ont pas encore pris la juste mesure, cette influence est d'ores et déjà perçue par les dirigeants des Grands de ce temps comme l'un des facteurs clés des décennies à venir. Un défi à relever d'autant plus grand pour chacun d'eux que l'abolition du temps et de l'espace par les nouvelles technologies de communication le rend chaque jour plus évident, donc incontournable.

L'observation attentive de l'actualité montre que les questions stratégiques qui jusqu'à présent étaient exclues du débat public s'imposent de jour en jour comme des problèmes incontournables auxquels il faudra apporter rapidement des réponses acceptables. En apporte la preuve le fait que la question clé de la restructuration de l'Organisation des Nations unies, créée au sortir de la Deuxième Guerre mondiale il y a près de quatre-vingts ans, se trouve désormais au cœur des grands débats publics internationaux.

Dominée par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, cette structure s'avère, en effet, de jour en jour plus incapable de préserver la paix sur les cinq continents et devient de ce fait, au fil

des mois, l'une des questions clés auxquelles la communauté mondiale va devoir apporter rapidement une réponse logique. Et dans ce contexte, il est clair désormais que les pays dits « émergents », en Afrique tout particulièrement, doivent faire mieux entendre leur voix.

Ce défi, l'Union africaine va devoir le relever d'autant plus vite et d'autant plus fort qu'elle fait face, dans plusieurs régions de son continent, à des tensions, voire même à des conflits qui menacent la vie de millions, de dizaines de millions d'êtres humains.

Voyons donc si elle en prend la juste mesure !

Jean-Paul Pigasse